INDRE
LE DÉPARTEMENT

à votre service

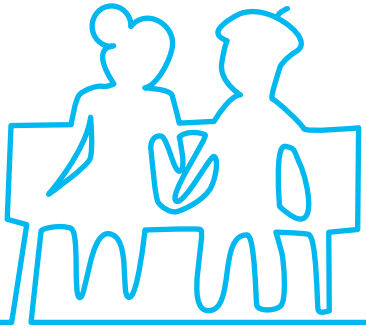

Guide Pratique

à l'attention des personnes âgées de l'Indre

2022

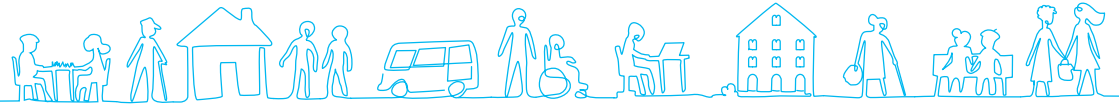

Éditorial

Vieillir chez soi, dans son cadre familier, est le souhait exprimé par la majorité des personnes âgées et c'est certainement le vôtre.

De nombreux services peuvent être proposés, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de l'adaptation de votre logement et aussi du soutien des proches qui vous aident à domicile, mais sont-ils tous connus et utilisés pour faciliter ou agrémenter votre vie quotidienne ?

La volonté du Département de l'Indre est de soutenir les habitants avançant dans l'âge et leurs proches aidants. Son ambition est de mettre en place des moyens permettant aux personnes âgées de bien vieillir chez elles.

Cependant, si le maintien à domicile reste une priorité, garantir les meilleures conditions d'accueil et de bien vivre dans les établissements de l'Indre reste un enjeu fort pour la collectivité départementale.

C'est pourquoi le Département vous propose ce guide pratique qui pourra vous apporter l'aide et le conseil nécessaires à vos projets.

Sommaire

Pour vous informer et vous orienter dans vos démarches 7

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 9

Les différents services dont vous pouvez bénéficier lorsque vous vivez à domicile 13

L'aide à l'adaptation du logement (PIG) 14

L'aide à domicile 17

Les associations d'aide et de soutien auprès de vous et de votre entourage et autres réseaux d'accompagnement 23

Les pharmacies 29

Le portage de repas à domicile 31

La télé-assistance 35

Les transports 37

Les soins à domicile et autres dispositifs d'accompagnement 43

Les différents hébergements dont vous pouvez avoir besoin 57

Les Résidences autonomie 58

Les Résidences services 61

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes 63

Les solutions alternatives 73

L'accueil familial 74
L'Habitat Regroupé pour Personnes Âgées 78

Pour vous aider, vous et vos proches 83

L'aide au répit : L'accueil de jour 84
L'aide au répit : L'hébergement temporaire 88
L'aide au répit : La plateforme d'accompagnement et de répit 92
L'aide au répit : Vacances Répit 94
Pour aider vos proches-aidants 96
La Conférence des financeurs de l'Indre 101
Le classeur de liaison à domicile 104

Pour vous assurer une protection juridique 107

Les service tutélaires de l'Indre 110

Les coordinations gérontologiques locales 114

Liste des coordinations gérontologiques 116

Vos notes personnelles 120

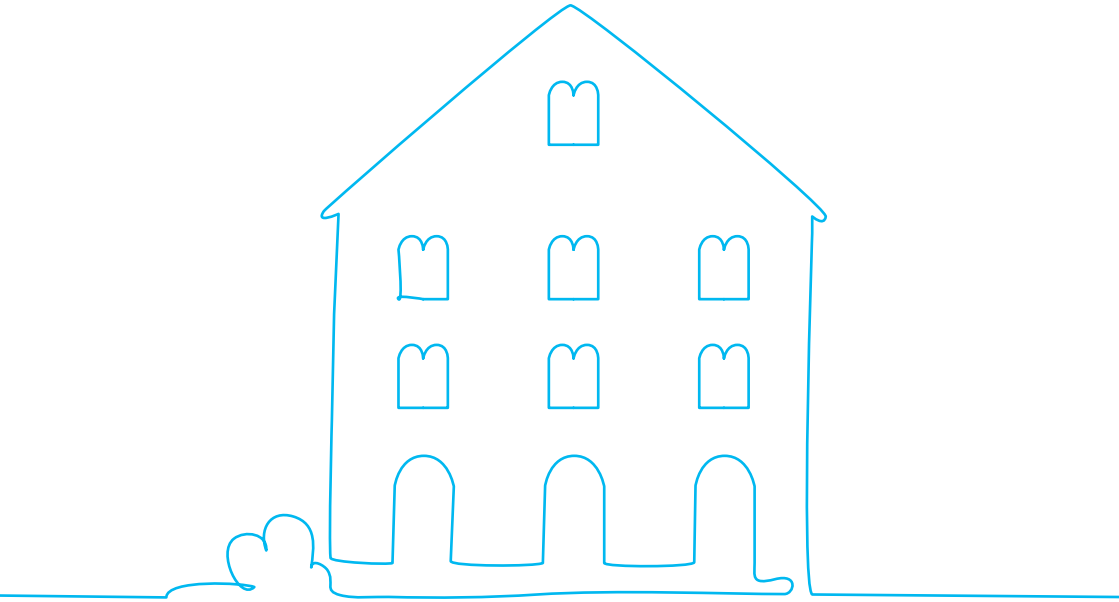

Pour vous informer et vous orienter dans vos démarches

Bien vieillir chez soi

Les solutions d'accompagnement du Département de l'Indre pour le maintien à domicile

Illustration © Adobe Stock | Maquette © DirCom CD36

avec le **CLIC** Centre Local d'Information et de Coordination du Département de l'Indre et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.)

Toute l'info sur www.**SENIOR36**.fr

INDRE
Maison Départementale des Personnes Handicapées

INDRE
LE DÉPARTEMENT

Une solution :
le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Ses missions

Le CLIC est un guichet d'accueil, d'information et de coordination destiné aux retraités, aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels.

Le CLIC est un interlocuteur privilégié pour vous et vos proches pour toutes les questions relatives à votre vie quotidienne, et notamment l'aide à domicile, la recherche d'une maison de retraite ou d'une structure d'accueil.

Le CLIC se tient à votre disposition pour vous renseigner ou vous orienter le cas échéant vers le bon interlocuteur et les 20 réseaux de proximité qui se trouvent dans les cantons.

Comment bénéficier de ses services ?

Trois outils sont à votre disposition :
- une permanence physique à Châteauroux
- une permanence téléphonique
- un site Internet

La permanence à Châteauroux
Elle est située au Centre Colbert (ancienne Manufacture des Tabacs), dans le centre-ville de Châteauroux, à proximité de nombreuses places de stationnement et desservie par les transports urbains. Elle est donc facilement accessible.

Adresse :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland
BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Horaires : du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

La permanence téléphonique au 02 54 08 37 20
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un accueil téléphonique est assuré aux heures d'ouverture du CLIC.

Vous pouvez également poser vos questions :
- par mail : clic36@indre.fr

Vous pouvez également visiter le site internet **www.senior36.fr**
Vous y retrouverez des informations sur :
- les services accessibles aux séniors dans le département
- les aides et prestations sociales
- les structures d'accueil et services à domicile les plus proches de chez vous

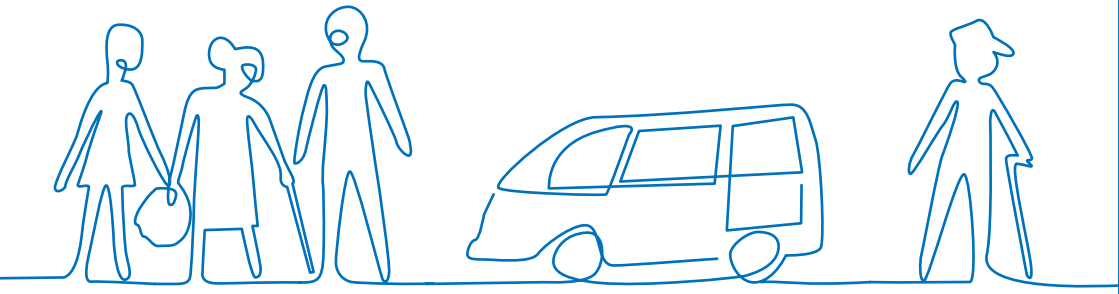

Les différents services dont vous pouvez bénéficier lorsque vous vivez à domicile

Certaines des solutions présentées ici peuvent être prévues dans le plan d'aide si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

L'APA est une prestation, gérée et allouée par le Conseil départemental, ouverte pour toute personne âgée de 60 ans et plus en perte d'autonomie et vivant à domicile.

Elle permet aux personnes âgées de couvrir tout ou partie des frais induits par la dépendance ou les besoins de leurs proches aidants dans le cadre d'un plan d'aide individualisé élaboré par l'équipe médico-sociale du Conseil départemental.

L'aide à l'adaptation du logement Programme d'Intérêt Général (PIG)

Une aide pour l'adaptation de votre logement grâce au Programme d'Intérêt Général (PIG)

Le PIG permet d'élaborer et mettre en place un projet d'adaptation et/ou d'accessibilité de votre logement, nécessaire à votre autonomie.

Conditions :
- être âgé de 60 ans et plus ou en situation de handicap*

et
- être propriétaire occupant dans l'Indre
  ou être propriétaire bailleur dans l'Indre
- pour être éligible votre dossier ne doit pas dépasser les plafonds de ressources définis chaque année

Une aide à la définition de votre projet :
- visite à domicile par un technicien spécialisé
- évaluation des besoins
- définition du programme des travaux

Une aide au financement de votre projet :
- recherche des financements possibles en fonction de votre situation : subventions, prêts, avantages fiscaux
- élaboration du plan de financement du projet en fonction des aides et prêts mobilisables au regard de votre situation (ressources, caisses de retraite…)
- montage du plan de financement du projet
- suivi administratif jusqu'au paiement de vos subventions.

Les subventions et prêts mobilisables :
- l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- le Département de l'Indre
- la Région Centre-Val de Loire
- votre caisse de retraite (CARSAT/SSI, MSA …)
- la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne

*personne ayant un taux d'incapacité d'au moins 80 % reconnue par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les travaux concernés :
- accessibilité du logement
- adaptations internes
- sécurité

Exemples de travaux d'aménagement éligibles

- l'élargissement de la porte d'entrée, des portes intérieures du logement…
- la suppression de marches, de seuils et de ressauts
- la suppression ou la modification de murs, cloisons et placards
- la modification de l'aménagement et de l'équipement des pièces d'eau (cuisine, WC, salle de bains, baignoire, douche…)
- l'installation de mains courantes, barres d'appui, poignées de rappel de portes…
- la mise en place d'une motorisation sur volets roulants ou dispositifs facilitant l'ouverture des ouvrants dans les pièces de vie (cuisine, séjour, chambre)
- monte-escalier
- rampe d'accès et cheminement
- etc.

Constitution du dossier

Vous pouvez constituer votre dossier directement en ligne sur le site de l'ANAH monprojet.anah.gouv.fr Une aide en ligne qui change tout ! : https://monprojet.anah.gouv.fr/

Le Programme d'Intérêt Général reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre projet.
Nous attirons votre attention sur le fait que les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord des différents partenaires du PIG.

Pour tous renseignements :
Maison Départementale de la Solidarité
Direction de la Prévention et du Développement Social
Centre Colbert - 4 rue Eugène Rolland - Bâtiment E
BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 36 90 60 45
pig-dpds@indre.fr

L’aide à domicile

Vous êtes dans l'incapacité, de façon provisoire ou définitive, d'accomplir seul(e) les actes essentiels de la vie quotidienne. Vous pouvez recourir à une aide à domicile. Celle-ci vous apportera le soutien nécessaire pour ces actes.

L'aide à domicile peut intervenir, selon vos besoins, pour :

- les tâches ménagères : ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge…
- l'aide à la personne : aide à la toilette, à l'habillage, au déplacement
- assurer une surveillance régulière
- vous apporter un soutien moral

Dans la première situation, vous avez besoin d'une « aide ménagère », dans les autres cas, d'une « aide à la personne » ou « auxiliaire de vie ».

Différents organismes peuvent vous aider, en fonction de votre situation de ressources et de dépendance, à faire face à ces dépenses : votre organisme de retraite principale, votre mutuelle ou assurance complémentaire, le Département, pour assurer l'aide à la personne, au titre de l'A.P.A. à domicile.

Dans toutes les situations, l'aide à domicile ne comporte aucun caractère médical. Les soins médicaux ne peuvent pas vous être apportés par ce biais. Il faut, pour les soins, vous adresser aux professionnels de santé.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
sur le site internet
www.senior36.fr

Liste des associations et entreprises agréées assurant un service de maintien à domicile dans l'Indre (par commune)

AMD (Aide et maintien à domicile)
17 place de La Promenade
36140 **AIGURANDE**
Tél : 02 54 30 06 38
amd.sgressier@orange.fr
www.amd-aide-et-maintien-a-domicile.fr

ADMR Pays d'Argenton-sur-Creuse
49 ter rue Gambetta
36200 **ARGENTON-SUR-CREUSE**
Tél : 02 54 53 03 88
accueilargenton@fede36.admr.org

AIDAD (Association Intercommunale D'Aide à Domicile)
Hôtel des services sociaux
67 rue Auclert Descottes
36200 **ARGENTON-SUR-CREUSE**
Tél : 02 54 24 08 07
aidad.argenton@orange.fr

ASMAD, antenne ARGENTON-SUR-CREUSE
Hôtel des services sociaux
67 rue Auclert Descottes
36200 **ARGENTON-SUR-CREUSE**
Tél : 02 54 24 18 13

ADMR Boischaut Nord
29 rue des Hervaux
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 38 07 83
accueilbn@fede36.admr.org

ASMAD, antenne BUZANÇAIS
32 rue des Ponts
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 84 23 76

ADMR (Fédération)
96 rue Grande
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 78 89
info.fede36@admr.org

ADMR Châteauroux
9 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 80 74
accueil@fede36.admr.org

Aide aux Familles à Domicile (AFD)
5 bis avenue Bernard Louvet
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 14 10
contact@afd36.fr
www.afd36.fr

ASMAD, Châteauroux (Siège)
40 bis avenue Pierre de Courbertin
36002 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 33 73
asmad@asmad.fr

AZAE Châteauroux-ADDEXIA
17 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 53 05 41
resp-chateauroux@azae.com

Domitys
63 avenue François Mitterrand
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 35 27 00
chateauroux@domitys.fr

Les Jardins de Saint-Luc
8 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 27 55 55
contact@residence-services36.fr

LUNA Service à Domicile
12 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 53 48 55
06 31 27 54 23
contact@lunaserviceadomicile.com
www.lunaserviceadomicile.fr

AIDE A DOM36
2 rue Kléber
36130 **DÉOLS**
Tél : 02 54 07 60 99
accueil@aide36.fr

ADMR Issoudun - Champagne
3 boulevard Marx Dormoy
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 21 57 99
accueilissoudun@fede36.admr.org

ASMAD, antenne ISSOUDUN/ REUILLY
Maison des associations
18 rue du 4 Août
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 21 11 67

ADMR Boischaut Sud
Place du Général de Gaulle
36400 **LA CHÂTRE**
Tél : 02 54 48 20 95
accueilbs@fede36.admr.org

ASMAD, antenne LA CHÂTRE
Hôtel du Chevalier d'Ars
Rue d'Olmor
36400 **LA CHÂTRE**
Tél : 02 54 48 34 58

ADMR de la Brenne
16 avenue Gambetta
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 74 03
accueilbrenne@fede36.admr.org

ASMAD, antenne LE BLANC
23 rue de Ruffec
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 56 16

ASMAD, antenne MÉZIÈRES
Brenne Box
1 place Jean-Moulin
36290 **MÉZIÈRES-EN-BRENNE**
Tél : 02 54 84 23 76

ADS (Aide à Domicile Service)
6 rue Grande
36170 **SAINT-BENOÎT-DU-SAULT**
Tél : 02 54 24 85 99
ads.sbs36@gmail.com

Association MIEUX VIVRE
1 avenue Langlois Bertrand
36800 **SAINT-GAULTIER**
Tél : 02 54 47 17 98
mieux.vivre36@wanadoo.fr

ASMAD, antenne TOURNON
15 route de la Mairie
36220 **TOURNON-SAINT-MARTIN**
Tél : 02 54 28 65 48
f.bailly@asmad.fr

VITALLIANCE
16 boulevard Béranger
37000 **TOURS**
Tél : 02 47 20 05 22
tours@vitalliance.fr

ADMR, Pays de Valençay
28 rue de l'auditoire
36600 **VALENÇAY**
Tél : 02 54 00 30 65
accueilvalencay@fede36.admr.org

ASMAD, VILLEDIEU
32 rue des Ponts
36320 **VILLEDIEU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 84 23 76

Familles Rurales (Fédération)
148 avenue Marcel Lemoine - BP 145
36003 CHÂTEAUROUX Cedex
Tél : 02 54 08 71 71
fd.indre@famillesrurales.org

Liste des antennes locales

AIGURANDE
Relais Familles
8 rue Jean-Marien Messant
36140 AIGURANDE
Tél : 02 54 06 48 00
06 40 23 57 58
06 40 23 57 35

ARDENTES
Bureau Familles Rurales
24 rue George Sand
BP 17
36120 ARDENTES
Tél : 02 54 36 79 52
06 77 49 70 65

BÉLÂBRE
Relais Familles
2 ter rue des Remparts
36370 BÉLÂBRE
Tél : 02 54 37 10 95
06 40 23 77 81

LA CHÂTRE / SAINTE-SÉVÈRE
Relais Familles
8 rue d'Olmor
BP 211
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 48 49 72
06 40 20 90 85

BIEN VIVRE AUX PAYS
10 rue Principale
36500 NEUILLAY LES BOIS
Tél : 02 54 28 03 34
06 38 94 33 67 (Buzançais)
06 45 89 67 86 (Saint-Gaultier)

ÉCUEILLÉ
Relais Familles
5 bis rue Jean Giraudoux
36180 PELLEVOISIN
Tél : 02 54 39 09 27
06 40 23 18 66

ÉGUZON-CHANTÔME
Bureau Familles Rurales
Les Floralies, Bât. Azalées
Rue Clément Choret
36270 ÉGUZON-CHANTÔME
Tél : 02 54 47 32 89
07 86 11 99 29

GROUPEMENT DES 2 BRENNES
30 place du Champ de Foire
36220 MARTIZAY
Tél : 02 54 39 35 79
06 30 64 66 88 (Azay-le-Ferron)
06 07 84 12 39
(Châtillon-sur-Indre)
06 72 98 81 24 (Ciron)
06 31 09 28 02
(Tournon-Saint-Martin)

ISSOUDUN
Bureau Familles Rurales
16 place de la Mairie
36100 NEUVY-PAILLOUX
Tél : 02 54 04 08 26
06 45 98 65 38

LEVROUX
Relais Familles
Salle Polyvalente
Rue des Mégissiers
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 35 85 46
06 87 95 68 24

LIGNAC / TILLY
6 rue de l'église
36370 LIGNAC
Permanence jeudi matin
Tél : 02 54 25 69 75
06 40 23 77 81

NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE
Relais Familles - Maison paramédicale
18 bis avenue de Verdun
36230 NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE
Tél : 02 54 30 82 17
ou 06 32 77 16 45

SAINT-BENOÎT-DU-SAULT
Relais Familles
23 rue Léon-Paul Fargue
36310 CHAILLAC
Tél : 02 54 25 67 00
06 40 23 68 73

Groupement du « Boischaut Nord »
Bureau Familles Rurales
Espace Gâtines
Route de Faverolles
36600 VALENÇAY
Tél : 02 54 00 15 48
06 75 56 68 58 (Valençay)
06 40 23 23 93 (Saint-Christophe-en-Bazelle)

VATAN
Relais Familles
Maison des Services
Avenue de la Sentinelle
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 94 40
06 37 35 13 81

VINEUIL
Bureau Familles Rurales
Mairie
Rue de la Poste
36110 VINEUIL
Tél : 06 71 81 01 01

Les associations d'aide et de soutien auprès de vous et de votre entourage et autres réseaux d'accompagnement

LES ASSOCIATIONS

AFD36 (Association Française des Diabétiques de l'Indre)
Maison des Associations
34 espace Mendès France
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 09 67 25 16 49
saladin36@orange.fr

Amicale le Pont en cardiologie et opérés du cœur
1/200 allée Baudelaire
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 06 89 81 36 27
fidoclepont36000@gmail.com

APF France Handicap
2/3 place de Champagne
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 13 45
dd.36@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

BVE36
Bien Vieillir Ensemble dans l'Indre
Association de défense des usagers
106 bis avenue de la Forêt
36330 LE POINÇONNET
Tél : 02 54 27 30 22
claudette.brialix@wanadoo.fr
site : wwwfnapaef.com

Centre d'Action et d'Information sur la Surdité (C.A.I.S.)
34 avenue du Maréchal Maunoury
41000 BLOIS
Tél : 02 54 33 53 04
SMS : 06 12 65 00 18
Mail : contact@cais-centre.fr
Skype : c.a.i.s.41
WhatsApp : CAIS
Facebook : Cais Surdité
Site Internet : http://www.cais-centre.fr/

Comité Départemental de Soins Palliatifs de l'Indre (CODESPA)
Centre Hospitalier de Châteauroux
216 avenue de Verdun
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 06 78 66 97 75
contact@codespa36.fr
www.codespa36.fr

Elisabeth Kübler-Ross France (EKR FRANCE)
(accompagnement des personnes en deuil)
8/1 rue des Mécaniciennes
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 01 69
contact@ekr-france.fr

France Alzheimer Y'ACQA 36
35 rue de Strasbourg
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 15 90
fa.yacqa36@orange.fr

France AVC 36
Association d'aide aux patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux
Pour joindre l'antenne : 02 54 03 67 12
franceavc36@gmail.com
ou franceavc36@franceavc.com

France Parkinson
Comité de l'Indre
24 allée La Pérouse
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17
comite36@franceparkinson.fr

FRAPS IREPS Antenne 36
73 rue Grande
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 60 98 75

JALMALV-ALAVI 36
Accompagner la Vie dans l'Indre
Centre Hospitalier de la Tour Blanche
Avenue Jean Bonnefont
BP 190
36105 ISSOUDUN cedex
Tél : 02 54 21 68 58
ou 06 72 26 40 50
Nom de la présidente : madame
Monique DOHOGNE
jalmalv.alavi36@gmail.com
sites.google.com/site/jalmalvalavi

Ligue contre le cancer
Comité de l'Indre
96 rue Grande
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 27 24 88
cd36@ligue-cancer.net
service écoute cancer : 0 800 940 939

S.E.P. 36
Association d'information et d'échanges pour les patients atteints de sclérose en plaque
Président Michel LE BOURG
137 rue Napoléon Lepot
36130 DÉOLS
Tél : 02 54 34 48 31
ou 02 54 27 88 15
milebourg@orange.fr
johnfauchet@gmail.com

Spondyl'asso
Association Nationale de lutte contre la Spondyloarthrite
8 rue des Marronniers
36700 CLÉRÉ-DU-BOIS
Tél : 02 54 77 00 32
president@spondylasso.fr
https://www.spondylasso.fr

Valentin-Haüy
Au service des aveugles et malvoyants
Impasse Valentin-Haüy
21 bis rue de la Gare
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 27 40 65 (permanences le mardi de 14h à 16h et le mercredi de 14h à 17h)
ou 02 54 34 07 29
comite.chateauroux@avh.asso.fr

Visiteurs des Malades dans les Établissements Hospitaliers de Châteauroux (VMEH)
Centre Hospitalier Pavillon 10
216 avenue de Verdun
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 06 78 07 63 93
vmeh36@orange.fr
www.vmeh-national.com

LIEN SOCIAL

Bibliothèque Sonore de Châteauroux et de l'Indre - Association des donneurs de voix
Maison des Apprentissages
1 rue de Provence
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 07 84 85 58 01
info.bsindre@gmail.com
Accueil : le mercredi de 14h à 16h

Association 55 et Plus
Activités sportives et de loisirs pour maintenir le lien social et lutter contre l'isolement.

Clubs de quartiers co-animés avec l'OPR du CCAS
Lieux de rencontres ouverts à tous permettant de partager jeux de cartes, scrabble, discussions, goûters.

Équipe citoyenne «Petits bonnets»
Rencontres mensuelles d'échanges et de partages autour d'une action solidaire au profit des Petits Frères des Pauvres
55 et Plus
Maison des séniors
29 cours Saint Luc
36000 CHATEAUROUX
02 54 61 05 55
accueil@55etplus.fr
www.55etplus.fr

SOS Ecoute Indre
Point Santé
Résidence Pierre Perret
8 bis rue Michelet
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 35 00 36
écoute anonyme chaque soir de 18h à 22h et le samedi de 18h à 1h du matin

Talents en Partage
« Des pratiques culturelles pour lutter contre l'isolement »
24 allée La Pérouse
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17
talentsenpartage36@sfr.fr

« Les Petits Frères des Pauvres »
Abbaye de La Prée
36100 SÉGRY
Tél : 02 54 03 44 44
www.petitsfreres.asso.fr
lapree@petitsfreresdespauvres.fr

Service Rosali de l'association Kaléidoscope
« Coordination et Animation de la vie sociale des séniors de Brenne »
Tiers Lieu Carte Blanche
1 rue Pierre Milon
36300 LE BLANC
Tél: 06 79 80 51 56
rosali.kaleidoscope@gmail.com
https://www.kaleidoscope-asso.com

Pour les habitants de Châteauroux

Domicile Sans Solitude (DOSANSOL)

Dispositif pour lutter contre l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées

CCAS
Office des Personnes à la Retraite (OPR)
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 42 84
opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Envie de causer

Dispositif permettant à des personnes âgées de recevoir des appels téléphoniques de bénévoles

CCAS
Office des Personnes à la Retraite (OPR)
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 42 84
opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Livres & Moi

Dispositif de livraison de livres à domicile par des bénévoles

CCAS (concerne uniquement la ville de Châteauroux)
Office des Personnes à la Retraite (OPR)
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 42 84
opr.ccas@chateauroux-metropole.fr
ou Médiathèque
41 avenue Charles de Gaulle
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 08 35 35

Promenons-nous

Des bénévoles accompagnent des personnes âgées lors de marches lentes adaptées

CCAS
Office des Personnes à la Retraite (OPR)
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 42 84
opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SANTÉ

Association OncoBerry Cher et Indre
Cancérologie
Hôpital Privé Guillaume de Varye
210 route de Vouzeron
Bureau 301
18230 SAINT-DOULCHARD
Tél : 02 46 02 09 74 ou 06 01 20 04 88
oncoberry1836@gmail.com

DIAPASON 36
Éducation thérapeutique du patient : maladies chroniques, diabète et obésité
81 rue de La Poste
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 53 03 32 ou 06 34 82 06 09
diapason36@hotmail.fr

Réseau Neuro Centre
Sclérose en plaque et sclérose latérale amyotrophique
3 rue Chantepie
37300 JOUÉ-LÈS-TOURS
Tél : 02 47 77 06 45
contact@reseauneurocentre.fr
www.reseauneurocentre.fr

Les pharmacies

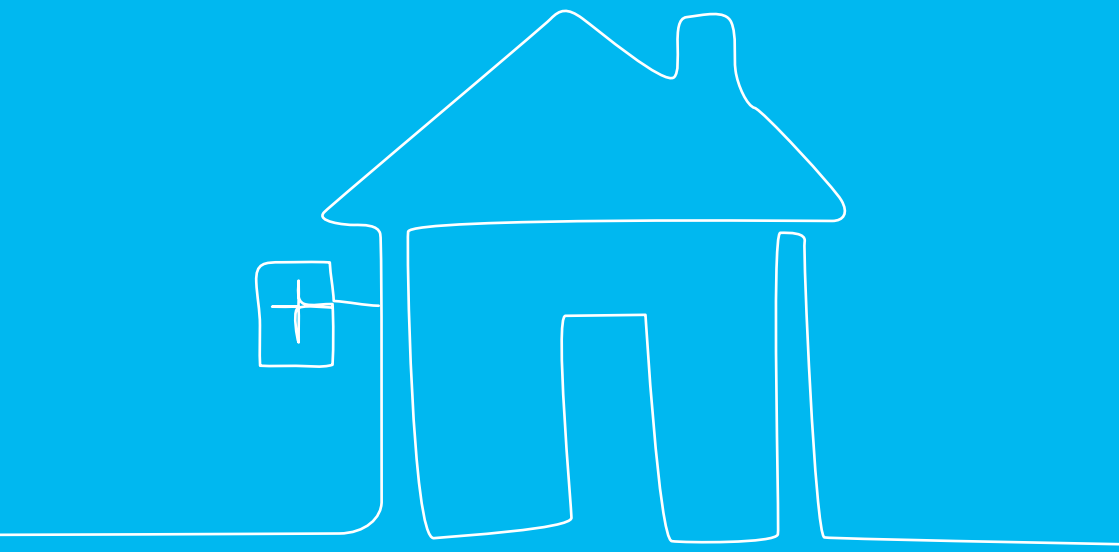

Si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre à votre pharmacie afin d'obtenir les médicaments prescrits par votre médecin, n'hésitez pas à contacter votre pharmacien. Des solutions peuvent parfois exister pour qu'ils soient livrés à votre domicile. Les parapharmacies, pour les aides techniques et les produits d'hygiène peuvent aussi être concernées.

Les pharmacies de garde permettent de faire face aux cas les plus urgents les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Si vous souhaitez connaître les pharmaciens de garde de votre secteur, composez le **15** (SAMU) ou le **17** (Police) qui vous les indiqueront.

Vous pouvez également composer le **3237 accessible 24h/24** (facturé 0,35€ la minute) ou vous connecter à **www.allo-pharmacie-garde.fr**

Le portage de repas à domicile

Si vous êtes dans l'impossibilité de préparer des repas, vous pouvez vous adresser à un service de portage de repas qui vous proposera des menus équilibrés et variés tout en respectant les régimes alimentaires.

Le recours à un service de portage de repas à domicile peut être prévu dans le plan d'aide si vous êtes bénéficiaire de l'APA à domicile et donc être pris en charge pour le surcoût de livraison.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
sur le site internet
www.senior36.fr

Liste des associations, collectivités et organismes assurant un service de portage de repas à domicile dans l'Indre (par commune)

Association APAJH36 Top Repas
5 rue de La gare
36500 **ARGY**
Tél : 02 54 38 18 51 ou
02 54 84 07 98
mezieres.ea.accueil@apajh.asso.fr

Mairie de Buzançais
(pour les personnes âgées de plus de 70 ans)
10 avenue de la République
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 84 19 33
accueil@buzancais.fr

Association Bazelle Service
3 rue Grande
36210 **CHABRIS**
Tél : 02 42 05 02 18
bazelle.service@gmail.com
www.bazelle-service.fr

Centre Communal d'Action Sociale / OPR
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 34 42 84
opr.ccas@chateauroux-metropole.fr

Les DEJ de Galutin
16 rue Bourdaloue
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 07 87 97 92 77
lesdejdegalutin@gmail.com
www.lesdejdegalutin.com

Midi Service
32 rue Grande
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 07 89 10
midiservice36@orange.fr

Association Les Amis des Personnes Âgées
10 rue Alain Fournier
36700 **CHÂTILLON-SUR-INDRE**
Tél : 06 38 36 91 70

Agir en Cœur de Brenne
51 rue Nationale
36300 **CIRON**
Tél : 02 54 28 66 48
mairie@ciron.fr

Centre Communal d'Action Sociale
14 route d'Issoudun
36130 **DÉOLS**
Tél : 02 54 34 54 24
ccas@ville-deols.fr

Centre Municipal d'Action Sociale
CMAS ISSOUDUN
Place du Docteur Guilpin
36100 **ISSOUDUN**
Tél : 02 54 03 36 10
cmas@issoudun.fr

Centre Communal d'Action Sociale
Place René Thimel
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 28 36 38
ccas@ville-leblanc.fr

Association Levroux Services
Mairie
10 place de l'Hôtel de Ville
36110 **LEVROUX**
Tél : 02 54 35 70 54
accueil@levroux.fr

Village Retraite
Espoir Soleil
Rue de la Taille
36360 **LUÇAY-LE-MÂLE**
Tél : 02 54 40 43 97
espoir-soleil@orange.fr
www.village-retraite.org

Cantine municipale
Mairie
1 place Clémenceau
36230 **NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE**
Tél : 02 54 30 80 27
mairie.neuvysaintsepulchre@
wanadoo.fr

Mairie de Palluau-sur-Indre
Rue de Verdun
36500 **PALLUAU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 38 45 55
mairie.palluau-indre@orange.fr

Aladin
Mairie de Sainte-Lizaigne
1 route de Paudy
36260 **SAINTE-LIZAIGNE**
Tél : 06 30 77 24 22
mairie@reuilly.fr
roger.birtegue@orange.fr

CCAS - Mairie Sainte-Sévère
31 avenue de l'Auvergne
36160 **SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 30 50 28
Fax : 02 54 30 63 39
mairie.stesevere@wanadoo.fr

Association Mieux Vivre
1 avenue Langlois Bertrand
36800 **SAINT-GAULTIER**
Tél : 02 54 47 17 98
mieux.vivre36@wanadoo.fr

Association APAJH36 Top Repas
Chemin de l'Image
36200 **SAINT-MARCEL**
Tél : 02 54 38 18 51 ou
02 54 84 07 98
mezieres.ea.accueil@apajh.asso.fr

Communauté de Communes Cœur de Brenne
1 rue du Prieuré
36290 **SAINT-MICHEL-EN-BRENNE**
Tél : 02 54 38 18 60
finances@coeurdebrenne.fr

Association de repas à Domicile
7 route des Tuileries
36190 **SAINT-PLANTAIRE**
Tél : 02 54 47 27 38
asso.aad@wanadoo.fr

Valrepas
Familles Rurales
Relais Familles
Espace Gâtines
Route de Faverolles
36600 **VALENÇAY**
Tél : 06 98 97 15 65

Service Plus
Maison des Services
Avenue de la Sentinelle
36150 **VATAN**
Tél : 02 54 49 79 45
06 75 24 92 01
contact@serviceplus36.fr
www.serviceplus36.fr

Mairie de Vendoeuvres
57 bis rue Grande
36500 **VENDŒUVRES**
Tél : 02 54 38 31 01
vendoeuvresmairie@wanadoo.fr

La télé-assistance

LA TÉLÉ-ASSISTANCE OU TÉLÉ-ALARME

Si vous êtes isolé(e), fragilisé(e) ou en situation de handicap vous pouvez faire appel à la Télé-Assistance pour pouvoir entrer en contact depuis votre domicile avec un opérateur 7J/7, 24h/24, en cas d'accident ou de problème de santé.

Comment la télé-assistance fonctionne-t-elle ?

Un appareil relié à une centrale d'écoute 24h/24 est installé chez vous.
Vous disposez d'un bracelet ou d'un pendentif doté d'un bouton d'appel, que vous devez porter sur vous.
En cas d'urgence, une chute par exemple, vous appuyez sur ce bouton pour qu'une personne soit avertie et qu'elle organise en cas de besoin l'intervention des secours (voisin, famille, médecin, etc.).

Combien coûte une télé-assistance ?

Il y a en général un coût d'installation et un coût de location du matériel, inclus ou non dans un forfait d'abonnement. Les tarifs peuvent être très variables selon les opérateurs et les prestations proposées.
Le recours à un service de télé-assistance peut être prévu dans un plan d'aide si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et donc être pris en charge pour la partie abonnement.
Une prise en charge financière partielle peut être également accordée par certains organismes de retraite ou par des mutuelles.

Qui propose ce service ?

Des opérateurs associatifs ou commerciaux proposent des systèmes de télé-assistance.
Dans l'Indre, un seul service dispose d'une plateforme d'écoute :
DELTA-REVIE
1 rue Jean Giraudoux
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 19 00 ou 02 54 06 95 47
www.delta-revie.fr

Vous pouvez trouver l'ensemble des opérateurs et leurs coordonnées sur le ***site internet*** **www.senior36.fr**
ou en appelant **le CLIC** *au* **02 54 08 37 20**.

Les transports

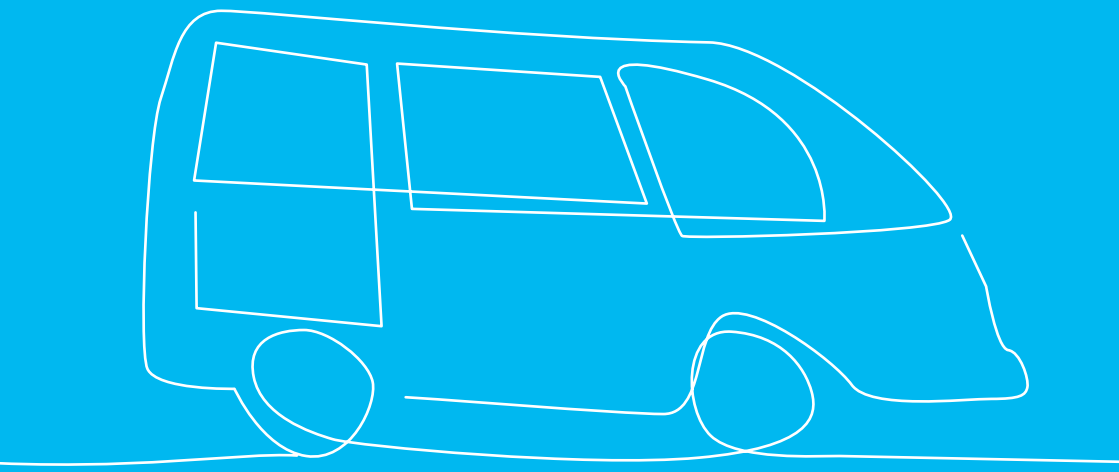

Vous avez peut-être des besoins particuliers de déplacement et vous ne pouvez pas utiliser de véhicule personnel : différentes solutions vous sont proposées dans l'Indre.

RÉMI INDRE

Le réseau REMI 36 propose **23 lignes régulières gérées par la Région Centre Val de Loire,** qui rayonnent quotidiennement autour de Châteauroux et sur le territoire de l'Indre. 4 lignes du réseau rejoignent des territoires limitrophes au département (à destination du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Vienne).

Le réseau REMI 36 se compose également d'un service à la demande, qui permet une desserte supplémentaire, avec une prise en charge à domicile, et selon des itinéraires définis. Le service à la demande est identifié par un symbole ✆ sur les fiches horaires des lignes.

La gamme tarifaire, mise en place par la Région en 2019, **propose une offre tarifaire adaptée à tous les types de public et à toutes les fréquences d'utilisation** (occasionnel, régulier ou quotidien). Le billet unitaire est à 3€ (valable sur un aller simple et sur un trajet interne au département). La carte « 10 voyages » est à 21€ (soit 2,1€ le billet).

Les fiches horaires du réseau REMI 36 sont disponibles :
- sur le site internet www.remi-centrevaldeloire.fr (onglets « Horaires et itinéraires » > « Horaires Car Rémi ») ;
- en gare routière de Châteauroux ;
- dans les locaux du transporteur ;
- et à l'ERCVL 36 (Espace Région Centre-Val de Loire de l'Indre - ZIAP Bât 670 - Place Marcel Dassault - 36 130 Déols).

Contact information :	Points de vente :
Gare routière de Châteauroux Rue Bourdillon 36 000 CHATEAUROUX **02 54 22 13 22**	**STI CENTRE** 6 allée de la Garenne 36 000 CHATEAUROUX **02 54 08 55 60** **0 800 778 621** (CENTRALE DE RÉSERVATION)

Les titres de transport sont également vendus à bord des autocars.

LA NAVETTE

LE RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF D'ARGENTON-SUR-CREUSE ET SAINT-MARCEL

La Navette d'Argenton-sur-Creuse et de Saint-Marcel est un service de transport collectif gratuit qui permet de favoriser les déplacements entre certains lieux de la périphérie et le centre-ville, la maison de santé et les supermarchés du Merle-Blanc et de Saint-Marcel.

Ce service fonctionne toute l'année, sauf les jours fériés, du mardi au samedi matin. Il peut être interrompu en raison des conditions météorologiques ou sanitaires.

La Navette est accessible à tous mais priorité est donnée aux personnes présentant des difficultés de transport.

Pour l'utilisation de ce service, l'inscription est obligatoire à la mairie de son domicile (Argenton ou Saint-Marcel). Les personnes inscrites se verront délivrer une carte de transport qu'elles devront pouvoir présenter à la montée dans le véhicule.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au conducteur du car, en mairie d'Argenton-sur-Creuse au 02 54 24 12 50 ou en mairie de Saint-Marcel au 02 54 24 15 07.

ÉQUIPE CITOYENNE DE TRANSPORT SOLIDAIRE « Allons-y ensemble » sur CHÂTEAUROUX

Une équipe citoyenne Monalisa (MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Âgés), soutenue par l'Office des Personnes à la Retraite (OPR) du CCAS de Châteauroux, accompagne des personnes âgées autonomes isolées rencontrant des difficultés pour se déplacer. Sur inscription, en fonction de leurs disponibilités, les bénévoles viennent vous chercher et vous reconduisent à votre domicile.

Public concerné :
Être âgé de 60 ans et plus
Être domicilié à Châteauroux
Ne pas résider en Résidences ou Établissements

Quels types de transports : collectifs et/ou individuels pour :
- des animations et des sorties proposées par l'OPR (Office des Personnes à la Retraite)
- des activités ponctuelles (courses, cimetière…)
- des rendez-vous individuels (visites médicales, coiffeur…) en fonction des possibilités

Transport gratuit
Il est possible de donner une participation aux frais en effectuant un don déductible des impôts.

Délai d'inscription : impérativement 72h avant la date choisie
Pour tout renseignement : contacter l'Office des Personnes à la Retraite (OPR) au CCAS de Châteauroux
Tél : 02 54 34 49 39
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

BUS GRATUITS de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole - Le Réseau Horizon

Territoire desservi : Ardentes, Arthon, Châteauroux, Coings, Déols, Diors, Étrechet, Jeu-les-Bois, Le Poinçonnet, Luant, Mâron, Montierchaume, Saint-Maur, Sassierges-Saint-Germain, Villers-les-Ormes.

Contact : **« HORIZON, les bus de la communauté »**
Tél : 0 800 71 10 36
www.bus-horizon.com

TIG Transport Issoudun Gratuit et TIGR bus rural sur l'intercommunalité

Mairie d'Issoudun
Place des Droits de l'Homme
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 08 55 60

LE P'TIT BUS DE LA CHÂTRE

Ce service permet aux habitants de La Châtre de se déplacer vers les services du centre-ville : La Poste, L'Hôtel des finances, La Maison de Santé, les maisons de retraite, l'Hôpital, et les commerces du centre-ville.

Pour l'utilisation de ce service, l'inscription préalable est obligatoire auprès de la mairie de La Châtre. Les personnes inscrites se verront délivrer gratuitement une carte de transport qu'elles devront pouvoir présenter à la montée dans le véhicule qui est adapté au transport des personnes à mobilité réduite.

Tous les arrêts sont matérialisés et ont été sécurisés.
Le p'tit bus circule le jeudi après-midi.

Contact : **Mairie de La Châtre**
Place de l'Hôtel de ville
36400 LA CHATRE
Tél : 02 54 06 26 06

TRAJET GRATUIT VATAN / ISSOUDUN

Service de transport gratuit réservé aux habitants de Vatan, pour des déplacements administratifs ou médicaux, le mardi après-midi et le jeudi matin. Minibus de 7 personnes.
Mardi, départ place de la République à Vatan à 13h45 et retour à 17h00 à Vatan.
Jeudi, départ place de la République à Vatan à 9h00 et retour à 11h30 à Vatan.

Contact : Réserver auprès de la **Mairie de Vatan** au moins 10 jours ouvrés avant le départ.
Place de la République
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 76 31
accueil@vatan.fr

Par ailleurs, il existe, dans le département, des taxis et autres services privés de transports personnalisés qui peuvent effectuer des déplacements quotidiens. Se renseigner auprès de la mairie de sa commune.

Les soins à domicile et autres dispositifs d'accompagnement

Les soins à domicile vous permettent de recevoir chez vous des soins nécessaires à votre état de santé.

Les infirmiers libéraux interviennent au domicile sur prescription médicale.

Par ailleurs, certains professionnels de santé, médecins, infirmiers, pédicures, kinésithérapeutes, etc. disposant d'un cabinet pour recevoir leur clientèle, acceptent également de se déplacer au domicile de leurs patients : n'hésitez pas à leur poser la question.

Les SSIAD et d'autres dispositifs (Hospitalisation À Domicile, Soins palliatifs, Équipe Spécialisée Alzheimer, Équipe Mobile Gériatrique Être-Indre, Dispositif d'Appui à la Coordination, Chambres relais) peuvent également accompagner au quotidien le malade et son entourage.

Contactez au préalable votre caisse d'assurance maladie afin de connaître les conditions de prise en charge des soins à domicile.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
sur le site internet
www.senior36.fr

Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

La prise en charge

La prise en charge des dépenses est assurée par l'assurance maladie. Le service intervient sur prescription médicale, dans la limite des places disponibles.

Conditions

Si vous êtes âgé de 60 ans et plus, et que vous êtes malade ou dépendant, vous pouvez bénéficier de prestations de soins infirmiers à votre domicile assurés par un SSIAD.

Pourquoi recourir aux SSIAD ?

Les SSIAD ont vocation à :

- Vous accompagner afin de vous permettre de rester à votre domicile
- Vous éviter l'hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile
- Faciliter votre retour à domicile à la suite d'une hospitalisation

Les soins pouvant être apportés par les SSIAD

Les SSIAD fournissent des soins techniques (actes infirmiers) ainsi que des soins dits de base, qui visent à compenser votre état de dépendance.

Le recours à un SSIAD peut être cumulé avec l'APA.

Pour les soins infirmiers à domicile, vous pouvez aussi faire appel aux infirmiers en libéral autour de chez vous.

SSIAD d'Argenton-sur-Creuse (ADSPA)
Hôtel des Services Sociaux
67 rue Auclert Descottes
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 01 15 74
adspa.ssiad@wanadoo.fr

SSIAD de Buzançais
Centre Hospitalier
1 rue Notre Dame
36500 BUZANÇAIS
Tél : 02 54 84 03 12
ssiad@ch-buzancais.fr

SSIAD ASMAD Châteauroux
40 bis avenue Pierre de Coubertin
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 33 73
asmad@asmad.fr

SSIAD de Châtillon-sur-Indre / Écueillé /Mézières-en-Brenne
Centre Hospitalier Local
13 avenue de Verdun
36700 CHÂTILLON-SUR-INDRE
Tél : 02 54 02 32 79
ssiad@ch-chatillon.fr
www.ch-chatillonsurindre.fr

SSIAD d'Issoudun
Centre Hospitalier
Avenue Jean Bonnefont
36105 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 17 76
ssiad@ch-issoudun.fr

SSIAD de La Châtre
Centre Hospitalier
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 16
ssiad@ch-lachatre.fr

SSIAD de Le Blanc
Centre Hospitalier
5 rue Pierre Milon
BP 202
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 22
nathalie.tixier@ch-chateauroux.fr

SSIAD de Levroux
Centre Hospitalier
60 rue Nationale
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 29 10 10
ssiad@hl-levroux.fr

ASSIDO (Association Service de Soins Infirmiers à Domicile)
31 La Grande Ouche
36170 SAINT-BENOÎT-DU-SAULT
Tél : 02 54 60 80 55
assido36@orange.fr

Association « Mieux Vivre »
1 avenue Langlois Bertrand
36800 SAINT-GAULTIER
Tél : 02 54 47 17 98
ssiad.saint-gaultier@orange.fr

SSIAD de Saint-Plantaire
7 rue des Tuileries
36190 SAINT-PLANTAIRE
Tél : 02 54 47 26 18
ssiad-saintplantaire@orange.fr

SSIAD Association « Le Castel »
5 rue des Gardes
36160 SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE
Tél : 02 54 30 52 77
ssiad36@outlook.fr

SSIAD ASMAD Tournon-Saint-Martin
15 rue de la Mairie
36220 TOURNON-SAINT-MARTIN
Tél : 02 54 28 65 48
e.dechesne@asmad.fr

SSIAD de Valençay
Centre Hospitalier
24 rue des Princes
36600 VALENÇAY
Tél : 02 54 00 30 00
ssiad@hlvalencay.fr

SSIAD de Vatan
EHPAD « Le Bois Rosier »
2 rue Jean Levasseur
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 96 96
ssiad@ehpad-vatan.fr

Autres dispositifs d'accompagnement

L'Hospitalisation à Domicile (HAD), alternative à l'hospitalisation, est prescrite par votre médecin. Elle permet d'assurer à votre domicile, pour une durée limitée mais révisable en fonction de l'évolution de votre état de santé, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés entre le service hospitalier, le médecin traitant et tous les professionnels de santé nécessaires à une prise en charge de qualité.

Dans le département de l'Indre, les lits d'HAD sont répartis sur les sites et établissements suivants :
- Centre Hospitalier de Châteauroux
- Centre Hospitalier de Le Blanc
- Centre Hospitalier local de Châtillon-sur-Indre
- HAD Korian Pays des Trois Provinces de Vierzon

Vous pouvez trouver des informations pour les communes concernées, sur le site internet **www.senior36.fr**
ou en contactant :

HAD36
216 avenue de Verdun
BP 585
36019 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 29 66 51
ou 02 54 29 66 54
secretariat.had@ch-chateauroux.fr

HAD Korian Pays des Trois Provinces
27 rue Léo Mérigot
18100 VIERZON
Tél : 02 48 52 71 17
korian.troisprovinces@korian.fr

L'équipe d'appui départementale en soins palliatifs de l'Indre (EADSP36) est une unité du Centre Hospitalier Châteauroux-Le Blanc, dédiée à l'accompagnement des patients atteints d'une maladie grave, évolutive ou terminale sur leur lieu de vie.

Malades, familles ou professionnels peuvent lui faire appel. Toutefois, l'EADSP36 n'interviendra auprès du patient qu'à la demande du médecin référent. L'équipe se déplace sur tout le département de l'Indre, soit au domicile, soit en institution, hormis le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc qui possède une équipe mobile de soins palliatifs dédiée : l'EMSP 36.

Les missions de l'EADSP36 sont multiples :

- évaluation clinique de la situation,
- aide au soulagement des symptômes : douleur, angoisses…
- aide au maintien à domicile,
- conseil sur la prise en charge,
- aide à la réflexion éthique,
- coordination des intervenants,
- accompagnement des proches,
- soutien de deuil,
- soutien des équipes…

En dehors de ces missions, l'EADSP36 assure des formations auprès de divers publics (étudiants, professionnels, bénévoles, accueil de stagiaires…), a des missions de communication et de recherche en soins palliatifs.

Contacts :

EADSP36
23 rue Saint-Exupéry
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 08 00 72
Fax : 02 54 60 81 68
eadsp36@ch-chateauroux.fr

Les Équipes Spécialisées Alzheimer (ESA)

Il existe également des équipes mobiles à domicile pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'ALZHEIMER ou d'une maladie apparentée.

La prise en charge :

Les séances sont intégralement prises en charge par l'assurance maladie.
Le service intervient sur prescription médicale qui doit stipuler « soins de réhabilitation et d'accompagnement », ceci dans la limite des places disponibles.
La prise en charge se déroule en 15 séances, avec un renouvellement possible, tous les ans, après évaluation.

Les conditions :

Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée diagnostiquées à un stade léger ou modéré.

Pourquoi recourir à l'ESA :

Les ESA ont vocation à mettre en place :

- des actions auprès du malade permettant le maintien des capacités, l'apprentissage de stratégies de compensation, l'accompagnement des troubles du comportement
- des actions auprès de l'aidant (informations et conseils délivrés)
- des actions sur l'environnement du malade permettant de maintenir ou améliorer la sécurité (exemple : prévenir les accidents domestiques)

Les soins pouvant être apportés par les ESA :

Les ESA fournissent des prestations de réhabilitation et d'accompagnement qui s'appuient sur la mise en situation d'activités thérapeutiques en rapport avec les situations de la vie quotidienne.

ESA - ASMAD
40 bis avenue Pierre de Coubertin
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 33 73
esa@asmad.fr
idec.esa@asmad.fr

ESA - Centre Hospitalier de Châtillon-sur-Indre
Centre Hospitalier
13 avenue de Verdun
36700 CHÂTILLON-SUR-INDRE
Tél : 02 54 02 33 26
esa@ch-chatillon.fr

ESA - Centre Hospitalier de La Châtre
Centre Hospitalier
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 16
ssiad@ch-lachatre.fr

ESA - Centre Hospitalier d'Issoudun
Centre Hospitalier
Avenue Jean Bonnefont
36105 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 17 76
ssiad@ch-issoudun.fr

Vous pouvez retrouver toutes ces informations
sur le site internet
www.senior36.fr

L'Équipe Mobile Gériatrique (E.M.G.) ÊTRE-INDRE du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

L'EMG ETRE-INDRE intervient prioritairement à domicile auprès des personnes âgées de 75 ans et plus à risque de déclin fonctionnel. Elle peut également intervenir dans les établissements de santé, notamment en EHPAD.

La mission principale de l'EMG ETRE-INDRE est de repérer précocement ces personnes âgées fragiles, d'évaluer leur situation de manière globale et de proposer des actions concrètes pour améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile. Pour mettre en oeuvre ces actions, l'EMG ETRE-INDRE se coordonne de manière concertée avec la personne âgée et son entourage mais aussi avec les différents professionnels (médecins traitants, services de soins, associations d'aide à domicile, établissements de santé, etc.). L'équipe assure le suivi de la situation pendant environ 6 mois et organise les relais nécessaires.

Les autres missions de l'EMG ENTRE-INDRE :

- Appuis techniques aux professionnels en difficulté et diffusion de la culture gériatrique
- Évaluation de la dépression et du risque suicidaire de la personne âgée
- Repérage et accompagnement de personnes présentant un syndrome de Diogène
- Intervention au sein des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et des Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) du département afin d'évaluer les situations des personnes handicapées vieillissantes (à partir de 40-45 ans) qui y sont hébergées et pour lesquelles les équipes sont en difficulté.

Depuis septembre 2020, l'EMG ETRE-INDRE intervient en tant qu' Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Âgée (EMPPA) auprès des personnes de 60 ans et plus vivant à domicile et présentant des troubles psychiques ou psychiatriques qui impactent la vie quotidienne. L'objectif des interventions est de permettre une prise en soins adaptée et de limiter le recours à l'hospitalisation tout en apportant soutien et conseil aux professionnels qui accompagnent ces personnes en souffrance.

Pour plus de renseignements :
Équipe Mobile Gériatrique (E.M.G.) ÊTRE-INDRE
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
BP 317 - 36006 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 29 12 09 - Fax : 02 54 53 77 21 - Mail : emg.etre-indre@cdgi36.fr

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) 36

Le **Dispositif d'Appui à la Coordination** (DAC) intervient auprès des personnes en perte d'autonomie et leurs aidants ayant des parcours de santé complexes et travaille avec l'ensemble des acteurs du département pour soutenir et améliorer ce parcours de santé.

La perte d'autonomie, associée à des difficultés comme les pathologies neuroévolutives, peut avoir un retentissement très fort sur la vie de la personne atteinte et de sa famille. Les besoins de soins augmentent, l'organisation de la vie quotidienne doit être adaptée, les liens familiaux et sociaux changent. Cette évolution peut être complexe et nécessiter un accompagnement spécifique.
Les référents parcours sont des professionnels dédiés à la coordination de l'ensemble des actions nécessaires au soutien à domicile des personnes en situation complexe.
Ils viennent en appui des autres professionnels et ont aussi pour rôle de rencontrer, écouter et évaluer la situation des personnes ; ils observent les difficultés de santé, l'accès aux aides informelles et professionnelles, l'isolement et les ressources financières et matérielles. Ils deviennent l'interlocuteur direct de la personne, du médecin traitant, des professionnels intervenant à domicile et facilitent le travail commun pour rendre le service le plus adapté possible aux besoins de chaque personne.

Les demandes d'appui peuvent être adressées par tout professionnel ayant identifié une personne en situation complexe.

Contacts :

DAC 36

8-2 rue des Mécaniciennes
36 000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 42 00 12 70
dac36@appuisanteberry.fr
dac36@cvl.mssante.fr

CHAMBRES RELAIS

La chambre relais est un dispositif d'hébergement temporaire proposé en EHPAD qui consiste à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie de 60 ans et plus, en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant, un hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours avant le retour à domicile dans un cadre sécurisé.

La chambre relais permet de mieux préparer le retour à domicile, tout en maintenant les personnes dans un environnement sécurisé avec la présence de soignants. Ce dispositif évite le recours aux urgences et à l'hospitalisation pour les personnes âgées dont le maintien à domicile est fragilisé en cas de défaillance de l'aidant.

La demande d'entrée en Chambre Relais est appuyée par l'équipe médicale et le service social de l'hôpital ou le médecin traitant en lien avec l'avis du médecin coordonnateur de l'établissement d'accueil.

Conditions d'admission en chambre relais :

En sortie d'hospitalisation

Les chambres relais peuvent être proposées par le service hospitalier public ou privé (médecine, chirurgie et urgence) :

- lorsque la situation de la personne ne nécessite pas ou plus de suivi médical rapproché
- mais que le retour à domicile doit être différé par le besoin de mettre en place des adaptations ou des aides techniques

La durée du séjour est de 15 jours renouvelable une fois.

En cas de défaillance soudaine de l'aidant

Les chambres relais peuvent accueillir les personnes âgées vivant à domicile en cas de défaillance soudaine de l'aidant :

- afin d'éviter les hospitalisations en urgence de la personne restant seule à domicile
- à la demande du médecin traitant

La durée du séjour est de 15 jours renouvelable une fois.

Conditions de prise en charge :

L'assurance maladie prend en charge une partie du prix de journée permettant de limiter le reste à charge de la personne âgée à 20€.

Le retour à domicile :

Durant le séjour en chambre relais, le retour à domicile dans de bonnes conditions est préparé :

- avec la personne âgée et son entourage
- en lien avec les professionnels de santé de proximité, les intervenants du service d'aide à domicile et, si nécessaire, les services sociaux.

Dispositif proposé dans l'Indre :

Le séjour est limité à 30 jours consécutifs (contrat de séjour spécifique).

4 places disponibles et réparties sur 3 sites :

- 1 place : EHPAD « George Sand » (CDGI) à Châteauroux
- 1 place : EHPAD « Les Albizias » à Saint-Maur (CDGI)
- 1 place : EHPAD CH de Levroux
- 1 place : EHPAD « Le Castel » à Sainte Sévère-sur-Indre

Renseignements auprès du guichet unique :

Service Accueil et Gestion des Séjours du CDGI
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
BP 317 - 36006 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 53 77 50 - Fax : 02 54 53 77 72
sejours@cdgi36.fr
site internet : www.cdgi36.fr

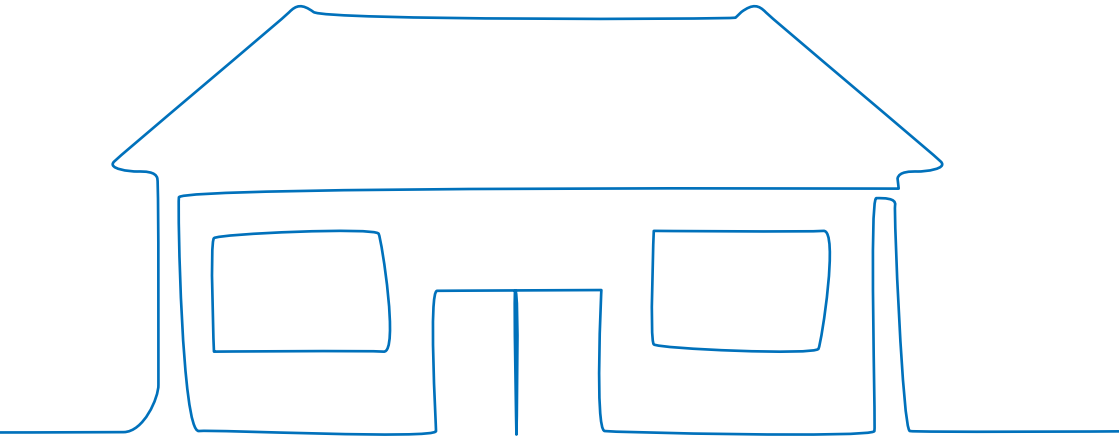

Les différents hébergements dont vous pouvez avoir besoin

Certains parcours de vie ne permettent plus un maintien à domicile. Des solutions d'hébergement s'offrent à vous.

Les Résidences Autonomie

Ces structures sont conçues pour accueillir des personnes âgées valides en possession de toutes leurs facultés.

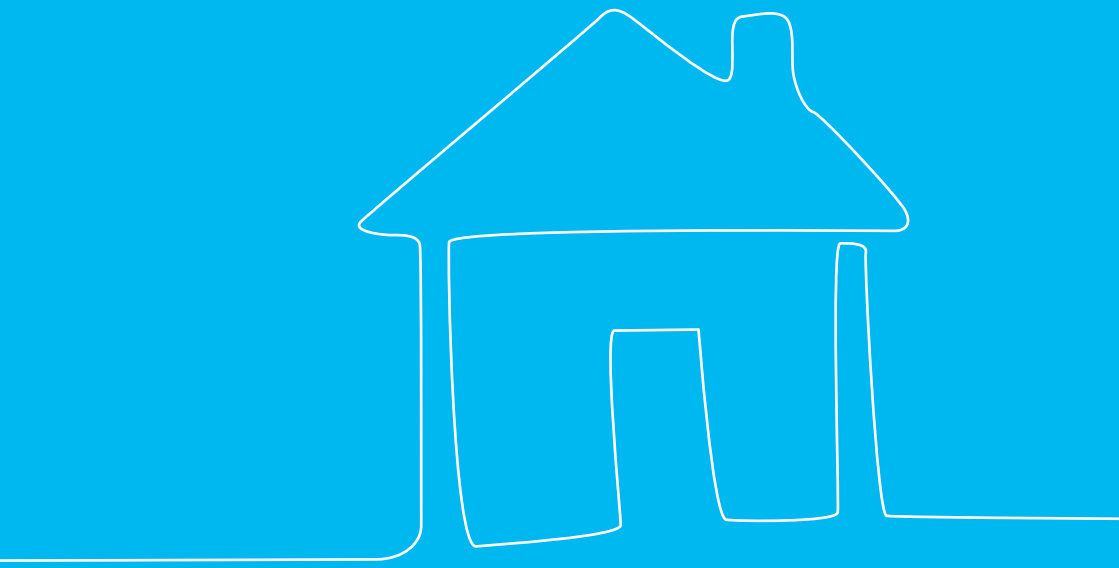

- Les Résidences Autonomie (ex foyer-logement) offrent une possibilité de vivre comme au domicile, de manière sécurisée, confortable avec quelques services intégrés. Les Résidences Autonomie, ex-MARPA (Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie) dont le concept est propre à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), s'inscrivent dans un fonctionnement de type communautaire, voire familial, et visent à préserver l'autonomie de vie des résidents et à une intervention modulée des services selon vos besoins.

- Ces établissements peuvent conclure des contrats d'hébergement temporaire.

Les Résidences Autonomie

Résidence « Les Erables »
MARPA d'Ardentes
13 bis rue Pasteur
36120 ARDENTES
Tél : 02 54 36 90 90
marpaardentes.36@orange.fr

Résidence
« Les Rives de l'Indre »
8 rue de la Bièvre
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 48 01
residencelesrives@chateauroux-metropole.fr

Résidence des « Trois Roues »
Rue Émile Benaise
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 37 97 47
residence3roues@gmail.com

Résidence « Les Hirondelles »
MARPA de Martizay
28 place du Champ de Foire
36220 MARTIZAY
Tél : 02 54 39 37 51
marpa.martizay@gmail.com

Résidence « La Demeure Aygulfine »
MARPA de Saint-Août
6 route de la Roacherie
36120 SAINT-AOÛT
Tél : 02 54 36 35 64
ou 09 63 28 29 73
marpasaintaout36@orange.fr

Résidence « Le Grand Pré »
MARPA de Roussines
20 La Ganne
36170 ROUSSINES
Tél : 02 54 47 15 86
marparoussines@gmail.com

Les Résidences Autonomie
avec prise en charge des soins courants

« Résidence Isabelle »
10 rue Michelet
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 30 52
residenceisabelle@chateauroux-metropole.fr

L'aide sociale départementale ne peut intervenir que sous conditions de durée préalable de résidence et de ressources, y compris des obligés alimentaires.

Les Résidences Services

Les Résidences Services sont des résidences collectives privées qui proposent des logements à la vente ou à la location.

Elles peuvent intégrer des services tels que la restauration, l'animation, les services de transport et des services d'aide à la personne et d'accompagnement à domicile (assistance, ménage, blanchisserie…).

L'aide sociale départementale ne peut pas intervenir.

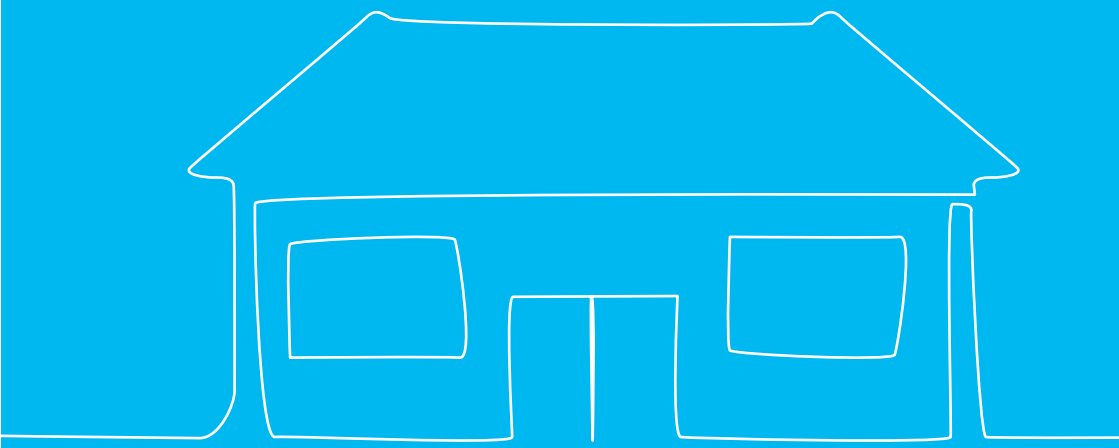

Les Résidences Services

Le Hameau de Campagne
18 bis rue des Grands Champs
36500 **BUZANÇAIS**
Tél : 02 54 37 55 72
poirier.alice36@gmail.com

« Les Jardins de Saint-Luc »
8 rue Saint-Luc
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 27 55 55
contact@residence-services36.fr
www.residence-services36.fr

Résidence « Le Parc Balsan » (Domitys)
63 avenue François Mitterrand
36000 **CHÂTEAUROUX**
Tél : 02 54 35 27 00
chateauroux@domitys.fr

Résidence Services Schwob
24 rue Schwob
36000 **CHÂTEAUROUX**
Renseignements auprès de l'OPAC 36
Tél : 02 54 60 20 00
www.opac36.fr
clientele@opac36.fr

« Les Floralies »
Rue Clément Choret
36270 **ÉGUZON-CHANTÔME**
Tél : 02 54 47 46 60
cdc.eguzon@wanadoo.fr
lesfloralies.frpa36@orange.fr

Résidence « Flandres Dunkerque »
6 rue Flandres Dunkerque
36100 **ISSOUDUN**
Renseignements auprès du CMAS
Place du Docteur Guilpin
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 36 10
cmas@issoudun.fr

Résidence Silveréole La Châtre
50 rue Honoré de Balzac
36400 **LA CHÂTRE**
Ligne directe : 02 19 23 00 60
Tél : 06 36 10 83 62
contact@silvereole.com

Résidence pour Personnes Âgées
12 rue Blaise Pascal
36300 **LE BLANC**
Tél : 02 54 37 89 00
ou 02 54 28 36 38
ccas@ville-leblanc.fr

Village Retraite « Espoir Soleil »
Rue de la Taille
36360 **LUÇAY-LE-MÂLE**
Tél : 02 54 40 43 97
espoir-soleil@orange.fr
www.village-retraite.org

Les Hameaux de Vatan « Les Hameaux de Campagne »
1 chemin des Coquelicots
36150 **VATAN**
Tél : 09 67 02 65 04
ou 07 82 60 02 19
residencevatan36@gmail.com

Résidence Services Séniors La Vie Paisible
19 rue des Jardins
36320 **VILLEDIEU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 36 39 26
residenceviepaisible@gmail.com
www.laviepaisible.com

Résidence Services Hestia Association Théopolis
1 rue des Fontaines
36320 **VILLEDIEU-SUR-INDRE**
Tél : 02 54 25 55 03
direction@theopolis.fr

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

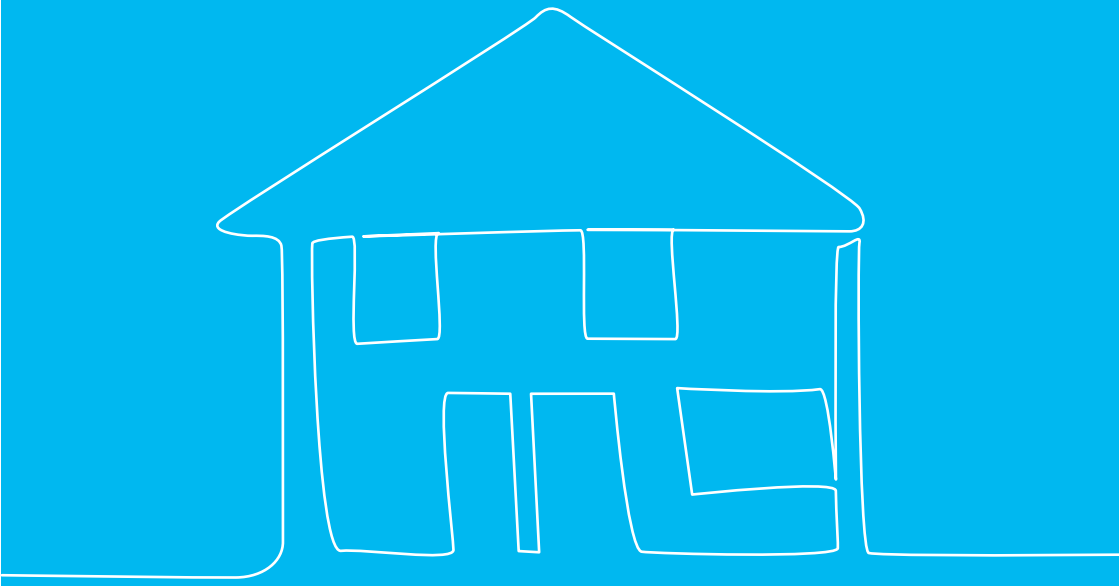

Les EHPAD ou établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures adaptées à la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Les ESLD (ex-USLD) ou établissements de santé dispensant des soins de longue durée sont ouverts aux personnes âgées n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale permanente, des soins continus (affection chronique grave) et un suivi médical conséquent.

Certains établissements sont labellisés pour mettre également en place des unités spécialement aménagées pour leurs résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et présentant des troubles du comportement. Il s'agit :

- des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) qui proposent pendant la journée des activités sociales et thérapeutiques au sein d'un espace de vie spécialement aménagé,
- des unités d'hébergement renforcées (UHR) conçues pour des résidents ayant des troubles sévères de comportement et qui offrent des espaces sécurisés de jour comme de nuit.

Vous trouverez une solution proche de chez vous.

Vous bénéficiez de l'assurance maladie.

La partie soins de ces dispositifs est prise en charge par l'assurance maladie.

Vous pouvez bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement du Département.

Le financement de l'hébergement vous revient avec le soutien, au titre de l'obligation alimentaire, de vos enfants, petits-enfants…
Cette aide sociale peut prendre en charge totalement ou partiellement vos frais d'hébergement en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) ou ESLD (Établissement de Santé Longue Durée) **habilités par le Département.**

Pour bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement :

> Votre maintien à domicile ne doit plus être possible.

> Vous devez être âgé(e) d'au moins 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail et avoir des ressources insuffisantes pour payer l'hébergement.

Les ressources de vos obligés alimentaires (enfants, petits-enfants) sont prises en considération pour l'attribution de l'aide sociale à l'hébergement.

> L'EHPAD doit être habilité à l'aide sociale ou vous devez être résident payant depuis au moins 5 ans dans l'établissement non habilité à l'aide sociale par le département.

Comment faire une demande d'aide sociale à l'hébergement ?

Il vous faut déposer un dossier auprès du Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale de votre commune, à votre mairie ou auprès de l'établissement.

Qui paye les frais d'hébergement ?

L'avance de vos frais d'hébergement est assurée par le Département qui vous demandera de lui reverser vos ressources de quelque nature qu'elles soient à l'exception des prestations familiales dans la limite de 90 % du montant.

Vous conservez un minimum légal correspondant à 1% du montant annuel du minimum vieillesse.

Une contribution est demandée, le cas échéant, à vos obligés alimentaires qui sont les enfants et les petits-enfants.
Le Département prend à sa charge le reste à payer.

Quelles sont les récupérations possibles ?

Le Département peut engager un recours contre les successions, donations ou legs et, à titre subsidiaire, contre le bénéficaire d'une d'assurance vie.

Pour toute précision, vous pouvez consulter le portail d'information « Senior36 » accessible sur **www.senior36.fr**, ainsi que le règlement départemental d'aide sociale en ligne à la rubrique « solidarité » du site **www.indre.fr**

Les EHPAD et ESLD de l'Indre habilités à l'aide sociale

ARGENTON-SUR-CREUSE
« Le Clos du Verger »
23 rue Calmette et Guérin
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 24 06 52
Fax : 02 54 24 28 17
leclosduverger@ehpad-argenton.fr
(EHPAD)

BUZANÇAIS
Centre Hospitalier
1 rue Notre-Dame
36500 BUZANÇAIS
Tél : 02 54 84 03 12
Fax : 02 54 84 28 15
accueil@ch-buzancais.fr
(EHPAD)

CHABRIS
« La Roseraie »
14 bis rue Abel Bonnet
36210 CHABRIS
Tél : 02 54 00 40 00
Fax : 02 54 00 40 69
mdr.chabris@wanadoo.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

CHÂTEAUROUX
« La Charmée »
182 avenue John Kennedy
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 57 69
Fax : 02 54 22 47 18
mairie-noelle.debray@vyv3.fr
(EHPAD + 1 PASA)

CHÂTEAUROUX
« Saint-Jean »
12 rue Michelet
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 08 41 82
Fax : 02 54 07 30 37
ehpadsaintjean@chateauroux-metropole.fr
(EHPAD)

CHÂTILLON-SUR-INDRE
Centre Hospitalier Local
13 avenue de Verdun
36700 CHÂTILLON-SUR-INDRE
Tél : 02 54 02 33 33
Fax : 02 54 02 33 30
hopital@ch-chatillon.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA
+ 1 ESLD)

CLION-SUR-INDRE
« Résidence l'Ozance »
12 rue du Mail
36700 CLION-SUR-INDRE
Tél : 02 54 38 64 02
Fax : 02 54 38 63 20
ehpad.clion@wanadoo.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

ÉCUEILLÉ
« Saint-Joseph »
37 avenue de la Gare
36240 ÉCUEILLÉ
Tél : 02 54 00 36 00
Fax : 02 54 00 36 86
st.joseph@ehpad-ecueille.fr
(EHPAD)

ISSOUDUN
Centre Hospitalier « La Tour Blanche »
Avenue Jean Bonnefont
36105 ISSOUDUN cedex
Tél : 02 54 03 54 03
Fax : 02 54 03 54 21
contact@ch-issoudun.fr
(EHPAD + 1 USLD)
- Maison de Retraite « Les Reflets d'Argent »
- Maison de Retraite « Bel Air »
- USLD « Les Arcades »

LA CHÂTRE
Centre Hospitalier
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 54
Fax : 02 54 48 10 25
secretaire.direction@ch-lachatre.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1UHR)
- Unité Petite Fadette
- Unité Jean-Louis Boncœur
- Unité Leroux
- Unité Raveau
- Aigurande
- Cluis

LE BLANC
Centre Hospitalier Châteauroux - Le Blanc
5 rue Pierre Milon
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 28
Fax : 02 54 28 28 82
lb.sec.direction@ch-chateauroux.fr
(EHPAD + 1 PASA + 1 ESLD) + 1 accueil de jour
- Maison de Retraite « La Cubissole »
- Maison de Retraite « Saint-Lazare »
- Maison de Retraite « Val d'Anglin » à Concremiers

LEVROUX
Centre Hospitalier
60 rue Nationale
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 29 10 00
Fax : 02 54 29 10 19
hopital@hl-levroux.fr
(EHPAD classique et sécurisé dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

MÉZIÈRES-EN-BRENNE
Résidence de « La Brenne »
15 rue des Orchidées
36290 MÉZIÈRES-EN-BRENNE
Tél : 02 54 38 04 16
Fax : 02 54 38 11 06
mr.mezieres@orange.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

PELLEVOISIN
EHPAD « Béthanie »
3 rue des Combattants en Afrique du Nord
36180 PELLEVOISIN
Tél : 02 54 39 01 07
Fax : 02 54 39 07 20
contact@ehpadbethanie.fr
www.ehpad-bethanie.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

SAINT-GAULTIER
EHPAD « Château des Côtes »
20 avenue Langlois Bertrand
36800 SAINT-GAULTIER
Tél : 02 54 47 02 29
Fax : 02 54 08 31 10
chateaudescotes@ehpadstgaultier.fr
(EHPAD)

SAINT-MAUR
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre
(ex « Les Grands Chênes »)
BP 317
36006 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 53 77 50
Fax : 02 54 53 77 72
sejours@cdgi36.fr
site internet : www.cdgi36.fr
(EHPAD classique et sécurisé)
- **Résidence « George Sand »** (Châteauroux)
- **Résidence « La Pleïade »** (Châteauroux)
- **Résidence « Louis Balsan »** (Châteauroux)
- **Résidence « Robert Taillebourg »** (Châteauroux)
- **Résidence « Pierre Angrand »** (Déols)
- **Résidence « Frédéric Chopin »** (Etrechet)
- **Résidence « Les Épis d'Or »** (Neuvy-Pailloux)
- **Résidence « La Chêneraie »** (Saint-Maur)
- **Résidence « Les Albizias »** (Saint-Maur)
- **Résidence « Les Trois Rivières »** (Saint-Maur)
- **Résidence « l'Orangeraie »** (Saint-Maur)
- **Résidence « Robert Debré »** (Saint-Maur)
- **Résidence « Les Rives de Trégonce »** (Villedieu)

SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE
Association « Le Castel »
5 rue des Gardes
36160 SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE
Tél : 02 54 30 52 77
association.castel@wanadoo.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

TOURNON-SAINT-MARTIN
« Notre-Dame de Confiance »
20 rue de la Mairie
36220 TOURNON-SAINT-MARTIN
Tél : 02 54 37 50 54
Fax : 02 54 37 70 59
ehpad.ndc@orange.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer + 1 PASA)

VALENÇAY
Centre Hospitalier
24 rue des Princes
36600 VALENÇAY
Tél : 02 54 00 30 00
Fax : 02 54 00 30 50
hlvalencay@hlvalencay.fr
(EHPAD classique et sécurisé)

VATAN
« Le Bois Rosier »
2 rue Jean Levasseur
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 71 56
Fax : 02 54 49 85 34
leboisrosier@ehpad-vatan.fr
(EHPAD classique et sécurisé)

Les EHPAD de l'Indre avec habilitation partielle* à l'aide sociale

CHAILLAC
« Résidence la Vaquine »
29 rue de la Gare
36310 CHAILLAC
Tél : 02 54 29 52 52
Fax : 02 54 36 60 80
ehpadlavaquine@blanchedefontarce.fr
(EHPAD dont 1 unité Alzheimer)

MÉRIGNY
« La Roche Bellusson »
36220 MÉRIGNY
Tél : 02 54 37 40 49
Fax : 02.54 37 88 13
larochebellusson@orange.fr
(EHPAD + 1 PASA)

*habilitation à l'aide sociale sur un nombre de lits limité

Les EHPAD de l'Indre non habilités à l'aide sociale

BADECON-LE-PIN
« Les Jardins d'Automne »
33 rue George Sand
36200 BADECON-LE-PIN
Tél : 02 54 47 71 07
Fax : 02 54 47 71 25
jardins-badecon@domusvi.com
(EHPAD)

CHASSENEUIL
Maison de Retraite
« Rive Ardente »
Le Haut Cluzeau
36800 CHASSENEUIL
Tél : 02 54 25 80 96
Fax : 02 54 25 84 14
riveardente@orpea.net
(EHPAD)

ÉGUZON
« Hameau d'Éguzon »
24 rue Jean Jaurès
36270 ÉGUZON-CHANTÔME
Tél : 02 54 01 66 10
administration.hameau-eguzon@
korian.fr
(EHPAD)

ISSOUDUN
Association Chemins d'Espérance
- Site La Chaume
45 place de la Chaume
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 06 53
secretariat.issoudun@
cheminsdesperance.org
(EHPAD)

ISSOUDUN
Association Chemins d'Espérance
- Site Notre Dame du Sacré Cœur
1 place du Sacré Cœur
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 03 43
secretariat.issoudun@
cheminsdesperance.org
(EHPAD)

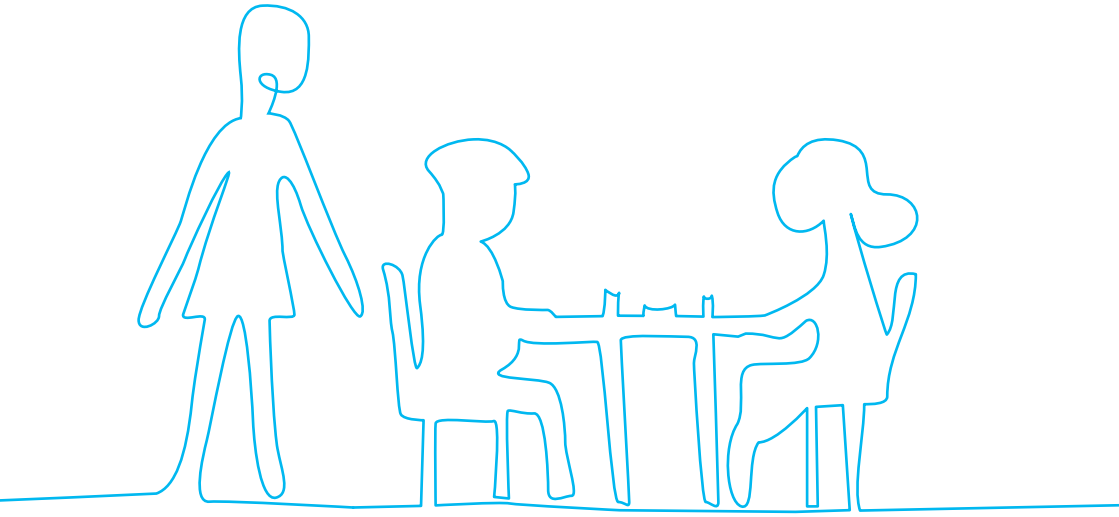

Les solutions alternatives

L’accueil familial

Le Département de l'Indre encourage le développement de l'accueil familial

Nous avons choisi L'ACCUEIL FAMILIAL

L'ACCUEIL FAMILIAL PERMET À UNE PERSONNE ÂGÉE ET/OU HANDICAPÉE DE VIVRE AU DOMICILE D'UN PARTICULIER

INDRE LE DÉPARTEMENT

INDRE Maison Départementale des Personnes Handicapées

L'accueil en famille d'accueil agréée peut s'effectuer à temps complet, à temps partiel, à temps séquentiel. Il peut également faire l'objet d'un hébergement temporaire, soit en solution de répit pour l'aidant ou soit en solution saisonnière.

Conditions de l'accueil familial

- vous pouvez être accueilli(e) si vous avez plus de 60 ans
- l'accueillant familial doit être agréé par le Département et ne doit pas avoir avec vous de lien de parenté
- pour être hébergé(e) par un accueillant familial, il vous faudra conclure avec celui-ci un contrat d'accueil conforme à un contrat type national
- possibilité de prise en charge des frais d'accueil par l'aide sociale départementale, sous conditions de ressources et de votre contribution aux frais d'accueil.

Modalités de l'accueil

L'accueil familial peut être effectué soit :

- au domicile d'un particulier
- en maison d'accueil familial, dans le cadre de l'accueil familial regroupé proposé par les communes de Bommiers, Chasseneuil, Crevant et Rivarennes.

Le contrat d'accueil

Le contrat d'accueil est une convention de droit privé. Ce contrat n'est pas un contrat de travail.

Ce contrat, signé avant votre arrivée au domicile de l'accueillant familial, comporte des mentions obligatoires telles que :

- la durée de la période d'essai
- les conditions dans lesquelles vous même ou l'accueillant familial pouvez ensuite modifier ou dénoncer le contrat
- les droits et obligations des parties
- les droits en matière de congés annuels des accueillants familiaux

La rémunération des accueillants familiaux

Elle repose sur le versement de frais d'accueil qui comprennent :
- une rémunération journalière pour services rendus
- une indemnité de congés payés
- et le cas échéant une indemnité de sujétions particulières liées à la dépendance
- une indemnité représentative des frais d'entretien courant
- une indemnité de mise à disposition d'une pièce (chambre)

Où vous adresser ?

Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)
Service Aide et Action Sociales

Coordinatrice de l'Accueil Familial
Tél : 02 54 08 39 59
dpds-aas@indre.fr

ou

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
Tél : 02 54 08 37 20
clic36@indre.fr

L'Habitat Regroupé pour Personnes Âgées (HRPA)

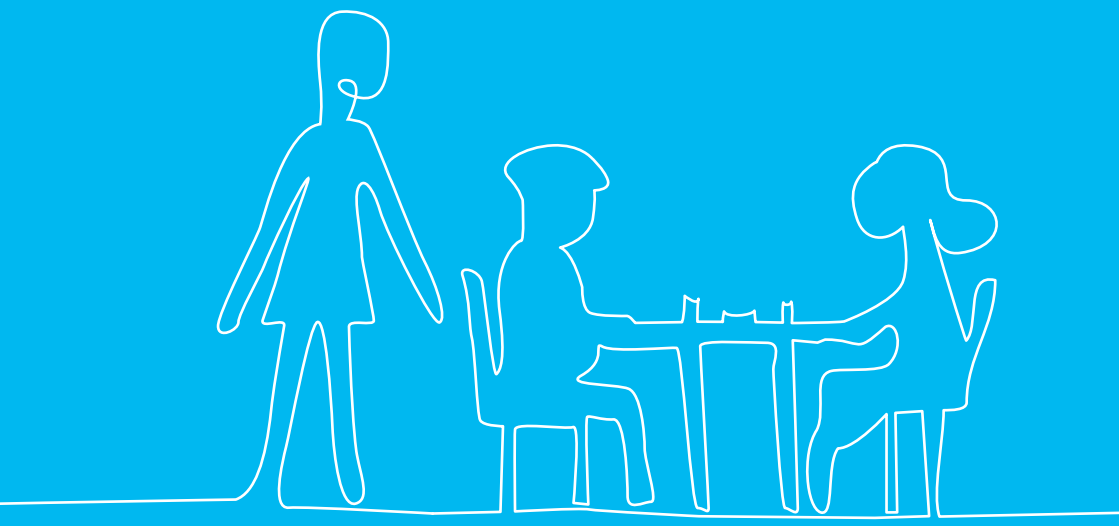

Ce sont des logements locatifs autonomes (contrat de location ordinaire) conçus pour des personnes âgées et/ou en situation de handicap, avec le support de services de proximité.
Ils sont destinés à pallier l'inconvénient d'un habitat dispersé en milieu rural et inadapté.

Retrouver l'ensemble des Habitats Regroupés pour Personnes Âgées dans l'Indre sur le site
www.senior36.fr

L'objectif est d'offrir, dans une logique de maintien à domicile, une alternative résidentielle permettant aux ruraux âgés de rester acteurs de leur vie et de renforcer leur autonomie autant que possible. Ce sont donc des petites structures (en moyenne une vingtaine de logements) implantées en centre bourg.

Ces groupements permettent de mettre à votre disposition :
- des logements adaptés (fonctionnels, de petite taille, de plain-pied)
- à proximité de commerces et services
- en facilitant le recours aux services et aides du maintien à domicile et en favorisant le lien social.

Les organisations supports de cette politique d'habitat regroupé sont essentiellement les communes, initiatrices et promoteurs des projets et les sociétés d'HLM.

Renseignements :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
Maison Départementale de la Solidarité
Centre Colbert
4 rue Eugène Rolland
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 37 20
clic36@indre.fr

OPAC 36
Logements labellisés Habitat Senior Services
90 avenue Charles de Gaulle
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 60 20 00
www.opac36.fr

SCALIS
14/16 rue Saint-Luc
BP 135
36006 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 15 15

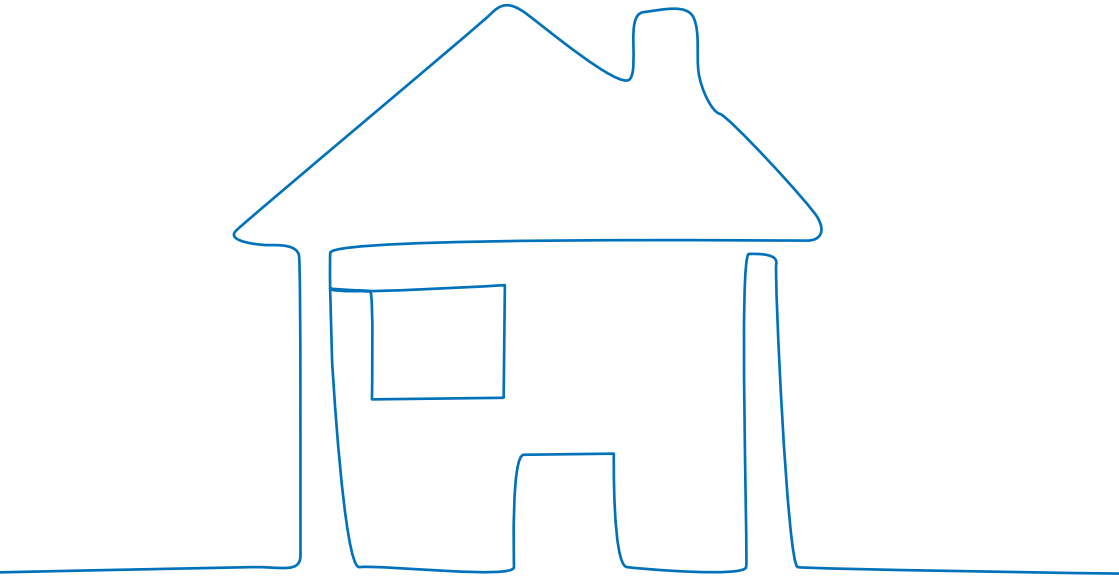

Pour vous aider vous et vos proches

L'aide au répit : L'accueil de jour

Ce mode d'accueil permet votre prise en charge, une à plusieurs journées par semaine (voire une demi-journée).

C'est un lieu de vie qui a un double objectif :
- maintenir une vie sociale et vous offrir des activités diverses, dans un but thérapeutique ou simplement pour le plaisir,
- permettre à votre proche de s'occuper de lui-même. Il peut aussi bénéficier d'une écoute, d'une aide et peut aussi échanger avec d'autres personnes.

L'accueil de jour dispose d'un personnel qualifié et compétent. Il s'inscrit dans une politique de maintien à domicile de la personne âgée et d'aide aux aidants.

Vous assurez le paiement des frais d'hébergement à la journée. Selon votre degré de dépendance et vos ressources, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par le Département au titre de l'APA à domicile.

Dans l'Indre, il existe actuellement six services d'accueil de jour adossés à des structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes âgées.

Liste des établissements proposant de l'accueil de jour dans le département de l'Indre

Accueil de jour
Centre Départemental Gériatrique de l'Indre

Espace La Madeleine
Quartier Saint-Denis
1 chemin du Lavoir
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 06 42 55 60 11
ou 02 54 53 18 91
accueildejour@cdgi36.fr
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.
Nombre de places : 10
Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

Accueil de jour
EHPAD « La Charmée »

182 avenue John Kennedy
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 57 69
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00. La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.
Nombre de places : 6
Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

Accueil de jour
Centre « Au fil des mots »

Centre Hospitalier de La Châtre
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 54
02 54 06 54 16
02 54 06 54 79
accueil@ch-lachatre.fr
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30, sauf jours fériés.
La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.
Nombre de places : 8
Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

Accueil de jour
EHPAD « La Cubissole »

S'adresse aux personnes présentant des troubles de la mémoire.
Centre Hospitalier du Blanc
Rue Blaise Pascal
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 78
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 17h.
Nombre de places : 6
Aide possible de l'APA à domicile
Prise en charge du transport par l'établissement sur un rayon de 35 kms environ.

Accueil de jour
Centre Hospitalier « La Tour Blanche »
Avenue Jean Bonnefont
CS 70190
36105 ISSOUDUN cedex
Tél : 02 54 03 54 03
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h. La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.
Nombre de places : 10
Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement, pour les habitants d'Issoudun.

Accueil de jour
EHPAD « Béthanie »
3 rue des Combattants en Afrique du Nord
36180 PELLEVOISIN
Tél : 02 54 39 01 07
contact@ehpadbethanie.fr
www.ehpad-bethanie.fr
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h.
La personne peut venir sur la demi-journée ou sur la journée.
Nombre de places : 6
Aide possible de l'APA à domicile
Possibilité de prise en charge du transport par l'établissement.

L'aide au répit : L'hébergement temporaire

Si votre maintien à domicile est momentanément compromis, vous pouvez bénéficier d'un hébergement temporaire.

Ceci peut être le cas, par exemple, si votre aidant est absent, ou en cas de départ en vacances de votre famille, ou encore à la suite d'une hospitalisation pour permettre la transition avant votre retour à domicile.

Le séjour donne lieu à une facturation spécifique à partir du tarif d'hébergement de l'établissement. Il reste à votre charge mais vous pouvez toutefois mobiliser des aides.

Si vous êtes bénéficiaire de l'APA à domicile, vous pouvez utiliser celle-ci pour régler tout ou partie de votre séjour.

Si vous n'êtes pas bénéficiaire de l'APA, les caisses de retraite peuvent être sollicitées (CARSAT, MSA…), ainsi que certaines caisses de retraite complémentaire dans le cadre de leur action sociale.

Liste des établissements proposant de l'hébergement temporaire dans l'Indre - **Avec un accueil médicalisé**

Hébergement Temporaire EHPAD Centre Hospitalier de Buzançais
1 rue Notre Dame
36500 BUZANÇAIS
Tél : 02 54 84 03 12
accueil@ch-buzancais.fr
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 5

Hébergement Temporaire EHPAD « La Roseraie »
14 bis rue Abel Bonnet - BP 23
36210 CHABRIS
Tél : 02 54 00 40 00
mdr.chabris@wanadoo.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 2

Hébergement Temporaire EHPAD « Résidence la Vaquine »
29 rue de la Gare
36310 CHAILLAC
Tél : 02 54 29 52 52
ehpadlavaquine@blanchedefontarce.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 4

Hébergement Temporaire Centre Départemental Gériatrique de l'Indre (Ex « Les Grands Chênes »)
(EHPAD classique et sécurisé)
BP 317
36006 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 53 77 50
Fax : 02 54 53 77 72
cdgi36@orange.fr
site internet : www.cdgi36.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 14

Hébergement Temporaire EHPAD « La Charmée »
182 avenue J. Kennedy
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 34 57 69
mrlacharmee@outlook.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 4

Hébergement Temporaire EHPAD « Korian Hameau d'Éguzon »
24 rue Jean Jaurès
36270 ÉGUZON-CHANTÔME
Tél : 02 54 01 66 10
administration.hameau-eguzon@korian.fr
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 2

Hébergement Temporaire EHPAD « Notre Dame du Sacré Cœur »
1 place du Sacré Cœur
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 03 43
secretariat.issoudun@cheminsdesperance.org
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 7

Hébergement Temporaire EHPAD « La Cubissole »
Centre Hospitalier
Châteauroux - Le Blanc
Rue Blaise Pascal
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 28
ou 02 54 28 28 58
lb.sec.direction@ch-chateauroux.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Accueil des personnes atteintes d'Alzheimer
Capacité d'accueil : 2

Hébergement Temporaire EHPAD Centre Hospitalier de Levroux
(EHPAD classique et sécurisé)
60 rue Nationale
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 29 10 00
hopital@hl-levroux.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 6

Hébergement Temporaire EHPAD « Le Castel »
5 rue des Gardes
36160 SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE
Tél : 02 54 30 52 77
association.castel@wanadoo.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 8

Hébergement Temporaire EHPAD « Notre Dame de Confiance »
20 rue de la Mairie
36220 TOURNON-SAINT-MARTIN
Tél : 02 54 37 50 54
ehpad.ndc@orange.fr
Habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 4

Liste des établissements proposant de l'hébergement temporaire dans l'Indre - Sans accueil médicalisé

Hébergement Temporaire EHPAD « Bel Air »
Centre Hospitalier
La Tour Blanche
Avenue Jean Bonnefont
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 03 54 03
contact@ch-issoudun.fr
Non habilité à l'Aide Sociale
Capacité d'accueil : 2

L'aide au répit : La plateforme d'accompagnement et de répit

LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT

La plateforme d'accompagnement et de répit est un service médico-social public qui a pour vocation de prévenir l'épuisement de l'aidant s'occupant d'une personne atteinte de maladie neurodégénérative.
Elle propose sur le territoire de l'Indre des conseils relatifs à la maladie, des informations et de l'accompagnement à domicile ou dans ses locaux.
Des professionnels sont à votre écoute pour vous conseiller et répondre à vos questions.

Vous pouvez bénéficier des services proposés gratuitement :

- Accompagnement et soutien
- Conseils
- Informations
- Entretiens individuels et/ou familiaux
- Points rencontres : temps d'échanges avec un spécialiste sur une thématique donnée
- Temps libéré pour les proches
- Ateliers pour le couple aidant/aidé

Pour toutes informations nous contacter :

Plateforme d'accompagnement et de répit
Quartier Saint-Denis
« Espace La Madeleine »
1 chemin du Lavoir
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 06 74 26 11 36
ou 07 87 05 24 07
plateformederepit@cdgi36.fr
www.cdgi36.fr
Période d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Site de Châteauroux
« Espace La Madeleine »
1 chemin du Lavoir
36000 CHÂTEAUROUX

Antenne de LE BLANC
EHPAD « La Cubissole »
Rue Blaise Pascal
36300 LE BLANC

Antenne de PELLEVOISIN
EHPAD « Béthanie »
1A rue des Combattants en Afrique du Nord
36180 PELLEVOISIN

L'aide au répit : Vacances Répit

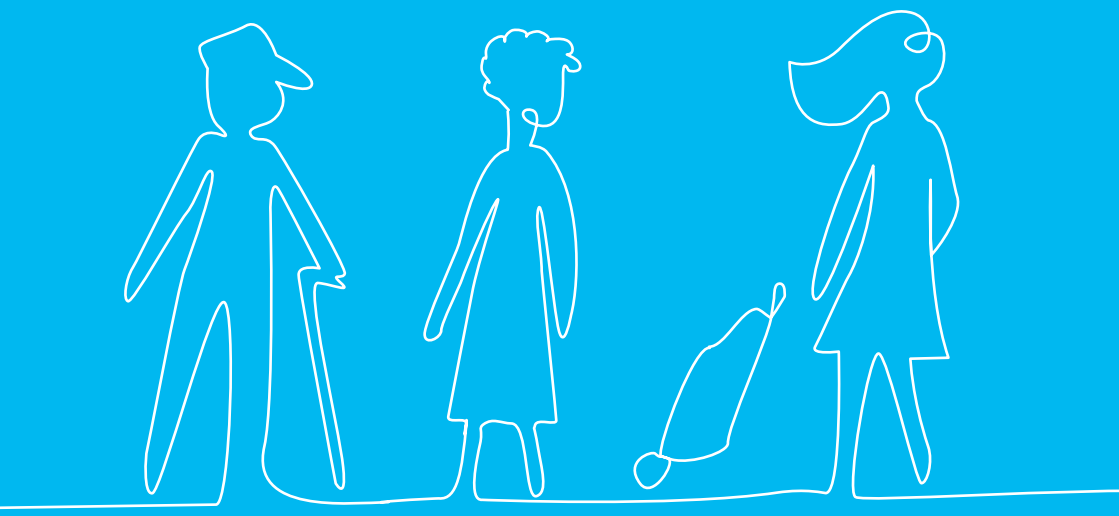

Partir en vacances lorsque l'on s'occupe d'un proche ou lorsque l'on est en difficulté de vie est l'une des premières choses à laquelle nous renonçons. Pourtant, de plus en plus de dispositifs se développent, permettant à l'aidant de partir avec la personne qu'il accompagne ou seul.

APF France Handicap
2 place de Champagne
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 13 45
dd.36@apf.asso.fr
www.apf.asso.fr

France Alzheimer
Y'ACQA 36
35 rue de Strasbourg
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 15 90
fa.yacqa36@orange.fr

France Parkinson Comité de l'Indre
24 allée La Pérouse
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17 ou 06 71 56 51 44
comite36@franceparkinson.fr

Vacances Répit Famille (VRF)
- LES CIZES (39) pour les personnes en situation de handicap moteur
- LA SALAMANDRE (49) adapté aux personnes atteintes de maladies invalidantes rares, maladies neurodégénératives ou neuromusculaires
- TOURAINE (37) pour les personnes âgées en perte d'autonomie

Tél : 05 57 885 885
www.vrf.fr

Pour aider vos proches-aidants

Vous êtes proche d'une personne âgée en perte d'autonomie et vous l'accompagnez régulièrement.

1-Des groupes d'échanges et d'information :

Des groupes de parole, d'information et de soutien aux aidants sont proposés sur tout le territoire départemental et offrent ainsi un lieu d'écoute, de partage de votre quotidien. Animés par des professionnels de l'écoute ou de l'accompagnement (une assistante sociale et/ou un psychologue ou un infirmier libéral) et parfois d'aidants ressources, ces groupes vous apportent un véritable appui dans votre rôle d'aidant.

Si vous ressentez ce besoin d'échanger avec des personnes qui sont elles-mêmes aidantes de leurs parents, n'hésitez pas à faire appel aux organismes qui proposent ce service aux aidants (voir liste ci-après).

2-Des formations gratuites :

Elles sont organisées par :

- **l'Association France Alzheimer Y'ACQA 36** sur différentes communes du département pour des groupes d'une dizaine de participants. Ces formations animées par un psychologue et un bénévole ayant effectué une formation spécifique se déroulent en sept modules de 2h30 à 3h pour une durée totale de 14h espacés de 2 à 3 semaines. Différents thèmes sont traités tels que « connaître la maladie » , « les aides possibles » , « accompagner au quotidien » , « communiquer et comprendre la personne » ou « être aidant familial », etc.
  Renseignements au 02 54 07 15 90

- **l'Association France Parkinson**, sur Châteauroux, pour un groupe d'aidants (12 personnes maximum). Cette formation est assurée par une équipe composée d'une psychologue et d'aidants ressources. Elle porte sur la connaissance de la maladie de Parkinson, des traitements et sur l'accompagnement et la compréhension des besoins des malades. Seuls les aidants peuvent y participer, mais pour les situations difficiles, des possibilités de prise en charge des malades, sur le temps des réunions, peuvent être envisagées.

Un dispositif, intitulé ENTR'AIDANTS est mis en place par l'Association France Parkinson. Il propose des réunions d'échanges décentralisées sur tout le département, avec la participation de la psychologue et des aidants ressources, ouvertes à tous les aidants de personnes atteintes de la maladie de Parkinson.
Renseignements au 02 54 27 81 50 ou 06 30 71 48 17

3-Une plateforme d'accompagnement et de répit :

Si vous êtes l'aidant familial à domicile d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée fréquentant ou non un accueil de jour, **une plateforme d'accompagnement et de répit** vous propose de bénéficier gratuitement de l'écoute et de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire formée, autour d'activités auprès de l'aidant et de l'aidé :

- groupes de parole
- journées d'information
- ateliers aidants / aidés
- renfort de prise en charge à domicile
- entretiens individuels

Renseignements au 06 74 26 11 36 ou 07 87 05 24 07

Liste des associations et organismes proposant des groupes d'échanges et d'informations

France Alzheimer Y'acqa36

EHPAD « La Charmée »
182 avenue John Kennedy
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 15 90
fa.yacqa36@orange.fr
(réunion le 4e vendredi du mois de 14h à 16h, sauf en juin/juillet, août et décembre)

EHPAD « G. Raveau »
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 07 15 90
fa.yacqa36@orange.fr
(réunion le 2e vendredi du mois de 14h30 à 16h30)

EHPAD « La Cubissole »
Rue Blaise Pascal
36300 LE BLANC
Tél : 02 54 28 28 41
02 54 28 28 58
fa.yacqa36@orange.fr
(réunion le 2e jeudi du mois de 14h à 16h)

France AVC 36

Pour joindre l'antenne : 02 54 03 67 12
franceavc36@gmail.com
ou franceavc36@franceavc.com
Des ateliers d'informations et de prévention à l'intention des patients, aidants et grand public :
Les 3e mardis de chaque mois de 17h à 19h avec un thème différent à chaque fois.
Les 4e mardis de chaque mois de 17h à 19h détente, sophrologie.

France Parkinson Entr'aidants Comité de l'Indre

24 allée La Pérouse
36000 CHÂTEAUROUX
Réunions d'échanges décentralisées sur tout le département
Tél : 02 54 27 81 50
ou 06 71 56 51 44
comite36@franceparkinson.fr

Groupe de paroles
« Groupe de Soutien Mutuel GSM »
Elisabeth Kubler-Ross France (EKR FRANCE)
8/1 rue des Mécaniciennes
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 07 01 69
06 48 27 02 90
contact@ekr-france.fr

S.E.P. 36
Association d'information et d'échanges pour les patients atteints de sclérose en plaque
Président Michel LE BOURG
137 rue Napoléon Lepot
36130 DÉOLS
Tél : 02 54 34 48 31
ou 02 54 27 88 15
milebourg@orange.fr
johnfauchet@gmail.com
Réunions de juin à septembre tous les 3e samedis du mois de 10h à 12h
à l'Espace Mendès France de Châteauroux
pour échanges sur les traitements, les symptômes et questions diverses.
Une réunion par an consacrée aux aidants avec la participation d'un psychologue.

La Conférence des financeurs de l'Indre

La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus est l'une des priorités de la loi ASV du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.
Elle a ainsi instauré, à compter du 1er mars 2016, dans chaque département, la mise en place d'une Conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées qui regroupe les principaux acteurs mettant en œuvre des politiques publiques en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et de la dépendance et concourant au financement d'actions de prévention (Département, ARS, ANAH, caisses de retraite, caisses d'assurance maladie, complémentaires santé, Collectivités Territoriales).

La Conférence des financeurs a pour objectif de développer une prévention globale de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et d'en coordonner les financements, en complément des aides légales ou réglementaires existantes, avec le concours financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Ainsi, la Conférence des financeurs peut octroyer des aides financières individuelles aux personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile, autonomes ou en perte d'autonomie, pour l'achat d'aides techniques, d'appareillages ou d'équipements en domotique favorisant le maintien à domicile.

L'attribution de ces aides est soumise à conditions.

La Conférence des financeurs octroie également des aides pour le développement d'actions collectives de prévention sur le territoire de l'Indre.

Renseignements et retrait de formulaire de demande d'aide auprès du :

Centre Local d'Information et de Coordination - CLIC
Direction de la Prévention et du Développement Social
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland
BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 37 20
mail : clic36@indre.fr

ou sur **www.senior36.fr**

Le classeur de liaison à domicile

Le classeur de liaison à domicile

Un classeur de liaison au domicile de la personne aidée a été mis en place pour faciliter la transmission des informations essentielles entre les différents partenaires et les aidants.

Ce classeur est un véritable aide-mémoire de la vie à domicile, sa mission étant d'organiser une meilleure coordination des prises en charge.

C'est un outil essentiel pour les différents partenaires (SSIAD, aides à domicile, infirmières, professionnels de santé, etc...) qui pourront inscrire leurs observations permettant d'anticiper au mieux l'accompagnement en fonction de l'évolution de votre état de santé.

Ce classeur sert également de recueil pour les ordonnances, la carte vitale ou la mutuelle et ainsi éviter les oublis lors d' une éventuelle entrée à l'hôpital. Ce classeur restera à votre domicile, respectant votre dignité.

N'hésitez pas à en parler aux professionnels qui interviennent auprès de vous (services d'aide à domicile, services de soins infirmiers à domicile, etc.).

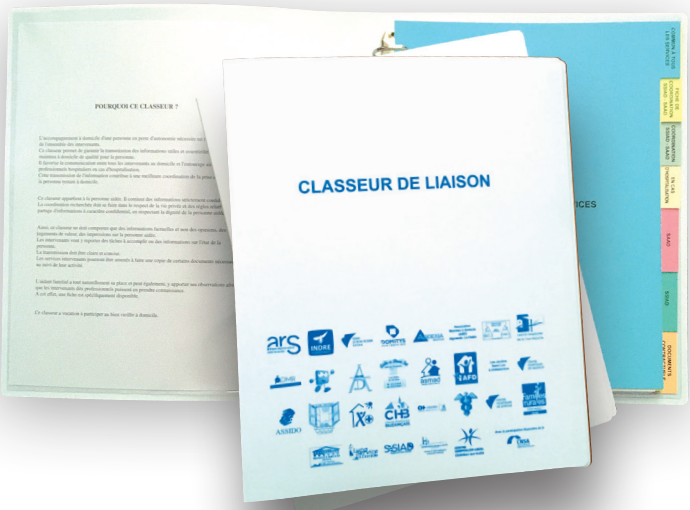

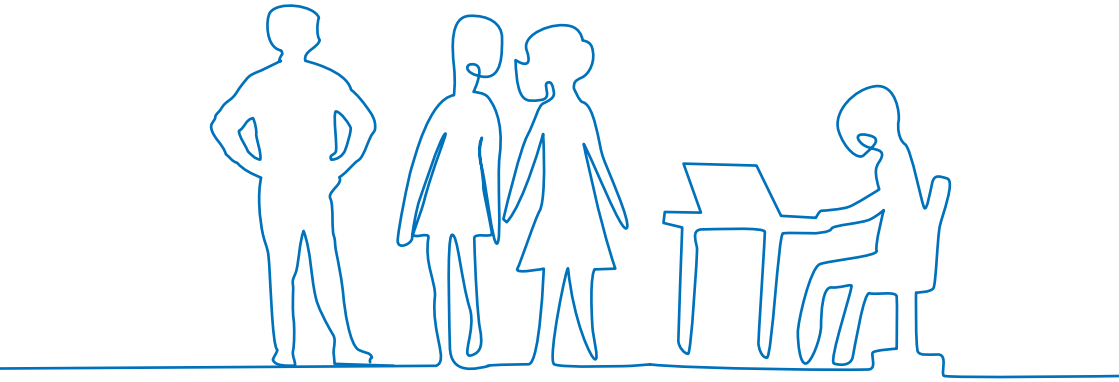

Pour vous assurer une protection juridique

Pour vous assurer une protection juridique judiciaire

Lorsqu'une personne âgée a besoin d'être assistée ou représentée de manière continue dans les actes de la vie civile du fait d'une altération de ses facultés mentales, ou de la dégradation de ses facultés corporelles l'empêchant d'exprimer sa volonté, **une demande de mesure de protection juridique** peut être adressée au Tribunal Judiciaire du lieu de résidence habituelle de la personne à protéger.

L'ouverture d'une mesure de protection est décidée par le Juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles qui désigne la personne ou l'organisme en charge d'exercer ce mandat judiciaire. Il apprécie en fonction du degré d'altération des facultés de la personne et du besoin de protection, une des quatre mesures à sa disposition (l'habilitation familiale, la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle).
Différents intervenants tutélaires (mandataires libéraux, préposés d'établissement, organismes tutélaires) présents dans l'Indre sont en mesure d'assurer ces missions, si aucun de vos proches ne peut ou ne veut exercer votre mesure de protection.

Pour vous assurer une protection juridique choisie

Sans attendre d'être dans cette situation, **vous pouvez établir un mandat de protection future**. Cela vous permet d'organiser vous-même la gestion future de vos biens et la protection de votre personne si un jour vous n'étiez plus en mesure de pourvoir seul(e) à vos intérêts.
Ce mandat peut être établi sous seing privé c'est-à-dire simplement entre le mandant (celui qui désigne) et le mandataire (celui qui est désigné, avec l'aide d'un avocat) ou sous forme de mandat notarié (le notaire est alors chargé du contrôle des comptes annuels de gestion). Cette mesure n'entraîne pas d'incapacité juridique.
Vous avez également la possibilité de **désigner une personne de confiance**, exerçant gratuitement ses fonctions et choisie librement dans votre entourage.
Elle peut être désignée pour vous aider à prendre des décisions relatives à vos soins ou lorsque vous êtes accueilli(e) en établissement et service social et médico-social. Vous pouvez lui confier vos directives anticipées afin de veiller au respect de vos volontés et de vos droits.

Pour accomplir vos démarches

SAUJ - Service d'Accueil Unique du Justiciable
Site du Tribunal Judiciaire
Place Lucien Germeneau
BP 577
36019 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 60 35 35
accueil.tj-chateauroux@justice.fr

Services proposés :
- Accueil physique et téléphonique,
- Renseigner sur les différentes procédures en général,
- Informer sur une procédure impliquant personnellement le justiciable,
- Recevoir les dépôts d'actes,
- Remettre et aider à remplir les formulaires Cerfa.

Les services tutélaires de l'Indre

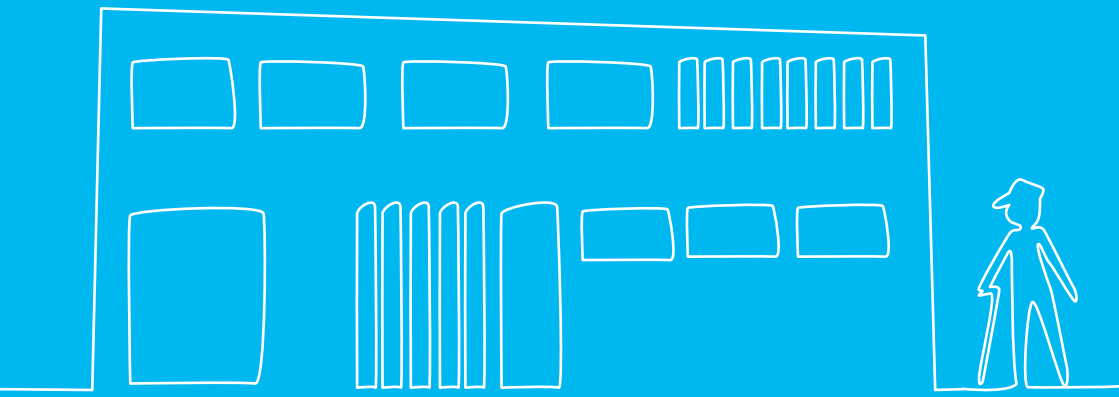

LES SERVICES TUTÉLAIRES DE L'INDRE

*** ATI**
(Association Tutélaire de l'Indre)
45 rue de la Vallée Saint Louis
BP 216
36004 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 22 98 65

*** FAMILLES RURALES**
(Fédération Départementale)
148 avenue Marcel Lemoine
BP 145
36003 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 71 71

*** MSA SERVICE TUTELLE 36**
39 rue de Mousseaux
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 29 46 18

*** UDAF 36**
7 bis rue des Ingrains
BP 44
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 60 45 60

*** Le service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF de l'INDRE (ISTF)**

Depuis 2011, l'UDAF de l'Indre est habilitée par le Procureur de la République à mettre en œuvre l'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux via une convention signée avec le Tribunal Judiciaire.
Une unité composée de deux Mandataires Judiciaires propose des permanences à l'UDAF pour toute question relative à la protection juridique des majeurs.

Il s'agit d'**un service gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation** des personnes (bénévole, professionnel, membre de la famille…).
Des animations collectives peuvent également être proposées sur différents thèmes sur tout le département de l'Indre.

Renseignements UDAF ISTF :
7 bis rue des Ingrains
BP 44
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 06 30 80 27 28
istf@udaf36.unaf.fr

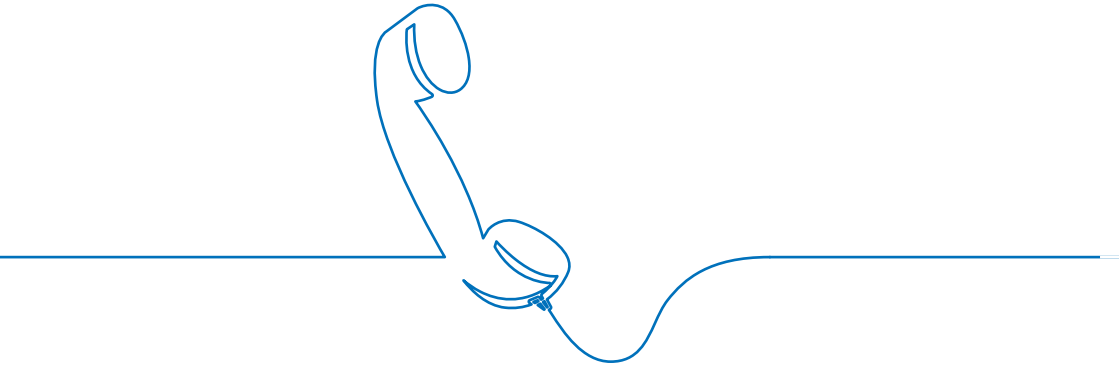

Les coordinations gérontologiques locales

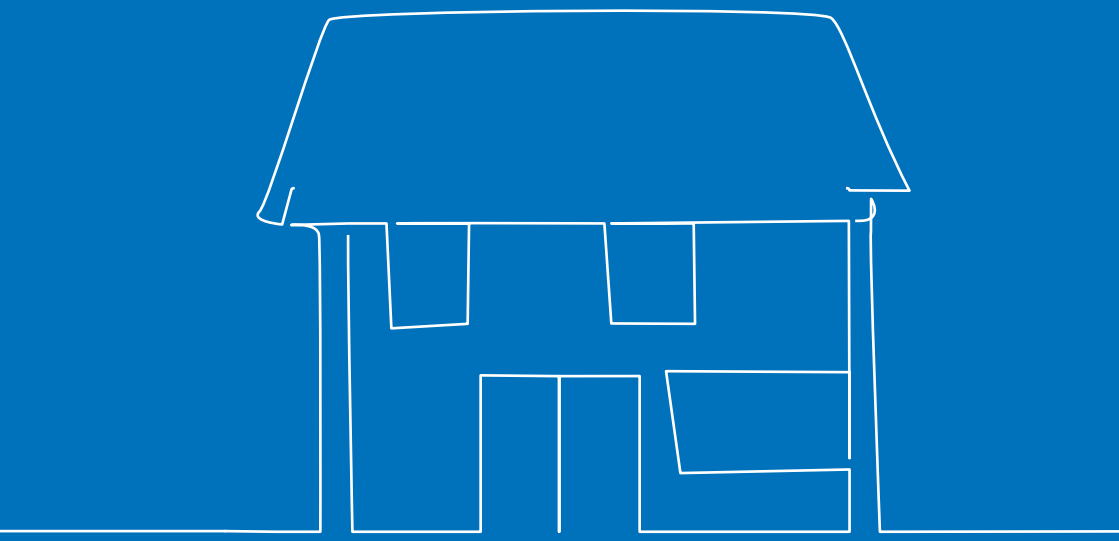

Les coordinations gérontologiques locales

Des professionnels et des acteurs locaux autour d'une même table :

20 réseaux regroupent à l'échelon cantonal les acteurs de la gérontologie :

- Les travailleurs sociaux, les équipes médico-sociales, les associations et services de maintien à domicile ainsi que les élus et les CCAS, etc.

Par cette démarche collective et cohérente autour de la personne âgée, la coordination locale gérontologique assure :

- le suivi des situations individuelles nécessitant un échange, une mise en commun de l'expérience de chaque acteur.
- la mise en place d'actions collectives telles que des ateliers de promotion et de prévention de la santé, des réunions thématiques ou d'information…

Liste des coordinations gérontologiques

AIGURANDE

Familles Rurales
Maison des Familles
148 avenue Marcel Lemoine
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 06 48 00
Séverine LEMAITRE
severine.lemaitre@famillesrurales.org

ARDENTES

Familles Rurales
Impasse du 19 mars
36350 LUANT
Tél : 02 54 36 79 52
Evelyne COUTURIER
evelynecouturier@orange.fr

Familles Rurales
24 rue George Sand
BP 17
36120 ARDENTES
Tél : 02 54 36 79 52
Clémence BLIN
clemence.blin@famillesrurales.org

ARGENTON-SUR-CREUSE

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 37 36
dpds-apa@indre.fr

ADMR PAYS D'ARGENTON
49 ter rue Gambetta
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 53 03 88
Alice MARDELLE
amardelle@fede36.admr.org

BÉLÂBRE / SAINT-BENOÎT-DU-SAULT

Familles Rurales
2 ter rue des Remparts
36370 BÉLÂBRE
Tél : 02 54 37 10 95 ou 06 70 04 76 45
Suzanne MARCHAND
suzonmarchand@orange.fr

Familles Rurales
6 rue de l'église
36370 LIGNAC
Tél : 02 54 25 65 36
Véronique CHAMFLY
veronique.chamfly0651@orange.fr

CHÂTEAUROUX (les 4 cantons + Le Poinçonnet)

CCAS/OPR
Maison des Séniors
29 cours Saint-Luc
36000 CHÂTEAUROUX
Tél : 02 54 34 42 84
Géraldine MASSICARD
geraldine.massicard@chateauroux-metropole.fr

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 96
Nathalie FRADET
dpds-apa@indre.fr

CHÂTILLON-SUR-INDRE

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 09
dpds-apa@indre.fr

ÉCUEILLÉ

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 24
Audrey GUILLAUME
dpds-apa@indre.fr

Maison de Santé
1 rue des Écoles
36240 ÉCUEILLÉ
Tél : 02 54 40 77 81
Mireille BOTTIN
bottin.eric@wanadoo.fr

ÉGUZON

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 39 55
Maud BERTRAND
dpds-apa@indre.fr

ISSOUDUN

ADMR
3 boulevard Marx Dormoy
36100 ISSOUDUN
Tél : 02 54 21 57 99
Julie AUBERGER
jauberger@fede36.admr.org

LA CHÂTRE

SSIAD
Centre Hospitalier
40 rue des Oiseaux
36400 LA CHÂTRE
Tél : 02 54 06 54 16
Roxane BERTAUX
roxane.bertaux@ch-lachatre.fr

LE BLANC

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 39 92
Line BOQUET
dpds-apa@indre.fr

LEVROUX

Familles Rurales
Salle Polyvalente
Rue des Mégissiers
36110 LEVROUX
Tél : 02 54 35 85 46
Aurélie THIAVILLE
aurelie.thiaville@famillesrurales.org

MÉZIÈRES-EN-BRENNE / BUZANÇAIS

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 09
dpds-apa@indre.fr

NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 86
Audrey CELESTINE
dpds-apa@indre.fr

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE

MSA
1 rue du Plessis Doré
Le Plessis
36210 POULAINES
Tél : 02 54 40 93 62
Claude MAUDUIT
fc.mauduit@orange.fr

SAINT-GAULTIER

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 39 92
Line BOQUET
dpds-apa@indre.fr

Mieux vivre
1 avenue Langlois Bertrand
36800 SAINT-GAULTIER
Tél : 02 54 47 17 98
Virginie LAFON
et Sandrine COURTHIAL
mieux.vivre36@wanadoo.fr

SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 86
Audrey CELESTINE
dpds-apa@indre.fr

TOURNON-SAINT-MARTIN

ASMAD
15 rue de la Mairie
36220 TOURNON-SAINT-MARTIN
Tél : 02 54 28 65 48
Fanny BAILLY
f.bailly@asmad.fr
Elisabeth DECHESNE
e.dechesne@asmad.fr

VALENÇAY

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 39 93
Armelle ROCHET
dpds-apa@indre.fr

VATAN

DPDS
Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland - BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex
Tél : 02 54 08 38 24
Audrey GUILLAUME
dpds-apa@indre.fr

Vos notes personnelles

Département de l'Indre - Hôtel du Département - Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 CHÂTEAUROUX cedex • Tél. : 02 54 27 34 36 - Courriel : contact@indre.fr • Ce guide est disponible sur www.indre.fr • Directeur de la publication : Marc Fleuret, Président du Conseil départemental de l'Indre • Direction de la Prévention et du Développement Social • Illustrations : DirCom36 • © Adobe Stock • Maquette et mise en page : DirCom36 • Impression : --- • Tirage : ..... ex. • Guide Pratique édité par le Département de l'Indre - Janvier 2022.

Direction de la Prévention
et du Développement Social

Maison Départementale
de la Solidarité

Centre Colbert - Bâtiment E
4 rue Eugène Rolland
BP 601
36020 CHÂTEAUROUX cedex

Tél : 02 54 08 38 09
02 54 08 39 03
Fax : 02 54 08 38 98

pour tout savoir
sur les aides et services
en faveur des seniors de l'Indre
www.senior36.fr

INDRE
LE DÉPARTEMENT